

Le journal de la vie locale, culturelle et associative de Crêts en Belledonne

L'écho des Crêts

Octobre 2022

COUP DE PROJECTEUR

L'ASSOCIATION "AU TRAVERS DU TEMPS"

PROJET ECO CITOYEN

ACTÉ 2 !

CENTRE BOURG

LES TRAVAUX AVANCENT...

MÉDIATHÈQUE

SOUS TOUTES SES FORMES !

#20

ENVIRONNEMENT 4-5



PATRIMOINE 6-7



AGENDA 8



VIE LOCALE 9-21



INFOS MUNICIPALES 22-31



RÉPERTOIRE 32



CRÈTS EN BELLEDONNE

N° ISSN : 1289 - 0170 - BULLETIN MUNICIPAL
 Rédactrice en chef : Agnès Darbon
 Directeur de la publication : Youcef Tabet
 Maquette et mise en page : Ré&mi - reetmi.fr
 Impression : Imprimerie Notre Dame 38 Montbonnot
 Photos : DR, unsplash.com, pixabay.com, freepik.fr
 Mail : lechodescrets@gmail.com

NAISSANCES

01/05/2022	DA COSTA Eden, Séverine
13/05/2022	BARRÈRE POZEG Zora
13/05/2022	DIDELLE MALOT Anton
15/05/2022	CREQUI Elena, Cyrielle
15/05/2022	LOPEZ BONNEFOY Hélène, Francisca, Chantal
04/06/2022	KHEMAIS Amaria
08/06/2022	SARAGAGLIA PEYRARD Chloé
19/06/2022	MANTEZ Lucas, Charly
01/07/2022	AERTS Arthur, Antoine
01/07/2022	ZAARI Manel
07/07/2022	CROATTO Giulia, Fabienne, Sylvie
08/07/2022	DESMOULIÈRE Érine, Louise
09/07/2022	PEYRONNEL MIRABEL Olivier
14/07/2022	PERRIOLAT-THIERVOZ Kim, Jacqueline, Béatrice
20/07/2022	HAMAMA Noah, Jean
25/07/2022	ORQUIN Giovanni, Nino, Johnny, Christian
29/07/2022	JORGE DE ALMEIDA Maëlle, Eli, Noëlle
04/08/2022	MOISSET JUBAIN Éliot, Cyril
25/08/2022	MARTIN Alba, Béatrice
04/09/2022	HAMMANA Zayane
08/09/2022	BADJI Djilouga-Rosa
08/09/2022	BADJI Djimisse-Odile

DÉCÈS

11/05/2022	MAZET-ROUX Odette, Adèle, Eugénie née BERNARD
01/06/2022	BERNOLLIN Jean, Antoine
05/06/2022	PATUREL Emile, Denis
14/06/2022	ALY Jules, Pierre
21/06/2022	EVÈQUE Christine née LOPACINSKI
03/07/2022	COUVAL Suzanne, Marie, Lucile née LAURENT
22/07/2022	CRAVOTTO Robert, Louis, Auguste
22/07/2022	BIÉTRY Stéphanie, Marie, Odette née RUSMIGO
23/08/2022	GERMANAZ Paule née SOLAZZO
01/09/2022	FERRARINI Dominique

MARIAGE

28/05/2022	MAGALHAES LOPES Epifanio et FERREIRA DE LIMA Soalène
25/06/2022	HAINAUT Luc et GLENAT - FORET Laëtitia,
02/07/2022	BLANCHIN Marine et DA CUNHA Fabien
15/07/2022	CHÉTAIL Pauline, et GUNGABISSOON Nagesh
16/07/2022	LHOTELLIER Emmanuelle et TARDIF Olivier
13/08/2022	GABRIELE Malaury et GIROUD Geoffrey
13/08/2022	LALMI Vanessa, Idaline et MICOUD Laurent, Luc
02/09/2022	GIVAUDAN Maxime et CHIAPELLA Cindy

PARRAINAGES CIVILS

06/05/2022	CHATAIN-THIERRY Joy et CHATAIN-THIERRY Niels
10/06/2022	BOUDIN MOGNOL Samuel
17/06/2022	THIELBORGER Nino

EDITO

#20

Cher(e)s concitoyennes et concitoyens,

En cette fin d'automne vient le temps de faire un premier bilan sur cette deuxième partie de l'année 2022.

Durant cette période, les festivités qui vous ont été proposées furent nombreuses. Les élus de la commission animations aidés par nos services municipaux, ont su et pu organiser une multitude d'activités et de spectacles pour le plus grand plaisir des citoyens de la commune, jeune ou sénior mais aussi des gens de passage ou en villégiature.

Les Estivales 2022 de Crêts en Belledonne ont vu pendant 4 mois s'animer les places et lieux emblématiques de la commune de rire et de joie dont nous avons besoin après les deux années passées et ce, malgré l'embellie de l'année 2021. Le succès de cette saison, du karaoké du 18 juin à la magie festive des années 80, nous pousse (surtout la commission dédiée) à travailler sans relâche afin de maintenir, voire d'accroître, tous ces moments de convivialité dans le but de vous proposer des Estivales 2023 encore meilleures.

Concernant les travaux et dans la continuité de la réhabilitation de la rue des Ecoles, les projets ont permis, en anticipation des travaux de la Grand Rue qui ont démarré le 19 septembre par l'entrée Nord de la commune, de travailler et d'aménager l'espace de stationnement paysager de La Fontaine (angle de la Grand Rue et de la rue de l'Église) avec un résultat concluant et des retours très positifs de la part des citoyens et des futurs usagers.

Sachez que les élus rattachés à ces travaux et à la requalification du Centre-Bourg ont bien conscience des difficultés que ceux-ci apportent temporairement (difficultés de circulation, nuisances sonores...), mais que notre objectif principal reste pour tous les usagers, une mise en conformité des réseaux et un centre-bourg qui puisse profiter à tous (commerçants, piétons, résidents de proximité...).

Cette période estivale a aussi été l'occasion pour le CCAS de Crêts en Belledonne, d'organiser le tant attendu moment de convivialité qui nous tenait à cœur avec nos anciens. Les personnes âgées ont particulièrement souffert de ces 2 dernières années et il n'a pas été facile pour elles de se couper des relations extérieures qui rythment leur vie.

Nos aînés sont des atouts pour notre commune car leurs mémoires, l'apaisement que nous pouvons ressentir à leur contact et leurs expériences au travers de leurs engagements tant associatifs que communaux, contribuent de manière décisive à l'harmonie de la vie collective.

Ce moment de partage avec eux (qui sera renouvelé en 2023), nous a permis de maintenir cette relation de proximité qui nous est chère en mettant l'accent sur l'importance du lien intergénérationnel et il est donc devenu essentiel, pour les membres du CCAS, de proposer à nos « anciens » les moyens de continuer d'être des acteurs à part entière de notre quotidien.

Toujours dans cette orientation de lien social, solidaire et familial, les membres de la commission scolaire/périscolaire ont souhaité engager un travail de réflexion sur les conditions tarifaires des cantines.

Ce lourd travail a abouti à la mise en place, dès la rentrée scolaire 2022, d'une grille de tarifs privilégiant les familles les plus modestes. Les enfants de ces familles (très nombreuses sur notre commune) peuvent ainsi profiter des repas à 1€ dans nos cantines.



Youcef Tabet
Maire

Toujours dans un but de recherche de proximité avec vous, les élus sont allés à votre rencontre par le biais de réunions déportées dans les hameaux (Halle de Morétel-de-Mailles et au centre Altacan du Barbaz) afin d'échanger sur vos préoccupations et vos attentes et pour rappeler que même si la municipalité siège au centre-bourg de la commune historique de St Pierre d'Allevard, nous portons nos réflexions sur tout le territoire de Crêts en Belledonne.

Je tiens à remercier tous les élus, commission par commission, pour leur investissement quasi quotidien afin de réaliser et de mettre en forme tous ces projets et toutes ces actions mais également les citoyens bénévoles qui s'investissent pour notre commune.

Dans un autre registre, les élus de Crêts en Belledonne sont convaincus que le charme de la ruralité doit se conjuguer avec l'essentiel des services de proximité.

C'est pourquoi, non sans une petite fierté et afin de pallier l'absence d'un service manquant depuis trop longtemps au sein du canton du Pays d'Allevard, nous avons décidé de repositionner dans les services administratifs de notre mairie un guichet qui vous permettra de faire ou de renouveler vos demandes de passeport et de carte nationale d'identité.

Cette prestation qui fait partie de l'ADN des services à la population, et que se doit de proposer une commune comme la nôtre, sera très prochainement opérationnelle et nous l'espérons fortement, avant la fin de cette année.

Tout cela serait difficilement réalisable sans la contribution, l'investissement et la présence des agents communaux. Un grand merci à eux pour leur attachement et leur engagement au service public

Pour clore cet édit, les élus souhaitent la bienvenue à tous les nouveaux habitants, et nous avons une pensée émue pour tous ceux qui nous ont quittés et leurs familles.

Bien à vous et respectueusement.



PROJET ÉCO CITOYEN | ACTE 2 !



L'acte 1 de Mai 2021 fut une réussite pédagogique et écologique ! Tous les partenaires locaux ont donc répondu présents pour l'édition 2022 !

L'objectif de ce projet étant de sensibiliser les enfants à la préservation de site naturel tel que le Lac de Morêtél-de-Mailles.

Les enfants des classes de CP de Madame Houé et Madame Bérard-Montel ont rejoint le lac à pieds avec entrain par le chemin des Perrins.

Cette nouvelle édition a permis de mettre en lumière de nouveaux partenaires tels que l'association de pêche du Pays d'Allevard, le SIBRESCA et Emilie de RÉ&MI pour le flocage des teeshirts des enfants.

Tous les partenaires de l'année dernière ont répondu présents cette année et je les remercie grandement pour leur investissement et leur engagement.



La légende du colibri....

La légende amérindienne raconte qu'un jour il y eut un grand incendie de forêt.

Terrifiés, tous les animaux observèrent le désastre, impuissants.

Le colibri, lui, ne renonça pas et prit une goutte d'eau dans son bec puis la jeta sur le feu. Un tatou lui dit alors : « Colibri, tu ne vas quand même pas croire que c'est avec ces gouttes d'eau que tu vas éteindre le feu ? »

Le colibri répondit : « je le sais mais je fais ma part ».

Les différents ateliers proposés aux enfants :

Les 45 élèves ont participé à différents ateliers de sensibilisation à la faune et la flore du site du Lac de Morêtél-de-Mailles situé sur notre belle commune de Crêts en Belledonne :

- Atelier Ramassage des déchets aux abords du lac ;
- Atelier reconnaissance des déchets avec une activité tir à l'arc ;
- Atelier de Soutien aux plongeurs et identification des déchets avec objectif de tri ;
- L'Atelier tant attendu et apprécié des enfants animés par les Biologistes de la Fédération de Plongée sous-marine ;
- Un Atelier Découverte du matériel de pêche et identification des poissons eau de mer / eau douce ;
- Atelier découverte du matériel de plongée sous-marine.



Les enfants de l'école de Crêts en Belledonne ont pu observer et constater les différentes sources de pollution présentes sur site. Quelle surprise pour tous ces jeunes enfants de voir les objets évacués du lac par les plongeurs ! Roues et squelette de scooter, déchets alimentaires en tout genre, lustre, métaux, chaises, plastiques, panneau de signalisation, ...

*FFESSM : Fédération française d'études et de sports sous-marins

Tous les bénévoles ont encadré cette belle journée sous le signe de la bonne humeur et du plaisir partagé !

Chaque enfant est reparti avec son diplôme du « Meilleur curieux de nature » ainsi que son tee-shirt !

Remerciement particulier aux plongeurs qui ont passé deux heures sans visibilité à la recherche d'éléments n'appartenant pas au milieu aquatique.

Merci aux pêcheurs d'avoir initié les enfants à la pêche en leur présentant les espèces existantes.

Merci aux biologistes de la FFESSM* d'avoir fait découvrir la vie microscopique présente dans nos milieux aquatiques.

Merci au président du comité départemental de la FFESSM, Thierry Helme, qui est descendu des frimas du plateau Mathesyn pour les douces chaleurs de notre commune.

Merci au Sibresca, représenté par Emeline Nédélec, qui a, de manière ludique, expliqué aux enfants (et aux parents accompagnants) comment le tri devait être fait.

Merci à la commune de Crêts en Belledonne de favoriser et d'accompagner des projets comme celui-ci pour tous nos enfants.

Merci à Emilie de RÉ&MI pour le partenariat.

Merci aux bénévoles de l'association ALTACAN et à la Maison du Barbaz pour l'encadrement, l'investissement et l'apport d'idées précieuses.

Merci à Coralie et Gilles pour le reportage photographique.

Merci à l'école de Crêts en Belledonne, à sa directrice Madame Del Belo et aux deux enseignantes de CP, Madame Houé et Madame Berard Montel pour leur disponibilité et leur confiance.

Et un dernier remerciement tout particulier aux enfants, qui par leur sourire et leur investissement ont fait de cette journée un moment fort et précieux.

Ce projet c'est autant de partenaires locaux prêts à s'engager et à donner du temps pour que les enfants gardent en mémoire l'importance de préserver l'environnement dans lequel nous vivons et grandissons tous !

Ludivine LOTITO



LES DÉCHETS INTERDITS POUR VOTRE POUBELLE !

LES PILES, LES BATTERIES OU LES AMPOULES :



vous pouvez les recycler via des filières spécialisées. Il existe également de nombreux points de collecte dans les supermarchés.

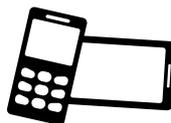
LES MÉDICAMENTS PÉRIMÉS :

ils doivent être rapportés en pharmacie, afin d'avoir l'assurance, qu'ils soient redirigés vers une filière de destruction spécialisée.



LES DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRONIQUES :

il existe des filières dédiées pour ce type de déchet. Vous pouvez les ramener à un distributeur qui a l'obligation de récupérer votre vieil appareil. Vous pouvez également en faire don à une association, le déposer dans une déchetterie ou dans des points collectes prévus à cet effet. Certains opérateurs mobiles récupèrent en boutique votre ancien téléphone pour le reconditionner ou le donner à une association.



LES HUILES ALIMENTAIRES :



elles peuvent être jetées dans votre poubelle ordinaire en petite quantité mais il est préférable de les déposer dans des points de collecte spécialisés.

LES HUILES DE MOTEURS ET AUTRES HUILES DE VIDANGE :

vous pouvez les jeter dans des points de collecte spécifiques, chez un garagiste ou dans des bacs de collecte dédiés.



LES PNEUS :



ils doivent être ramenés chez un garagiste ou en déchetterie. N'hésitez pas à contacter, votre garagiste à l'avance pour être sûr qu'il reprend bien les anciens pneus.

En déposant vos déchets au bon endroit, vous contribuez à la protection de l'environnement. Vous contribuez également au bon fonctionnement de vos installations municipales ainsi qu'à la sécurité des employés qui y travaillent.

JOURNÉE DE RAMASSAGE DES DÉCHETS

La Journée mondiale du nettoyage est la plus grande action civique d'une journée au monde engageant plus de 191 pays pour lutter contre la crise mondiale des déchets. Au-delà du ramassage de déchets, le but de la World CleanUp Day est de changer les comportements et d'éveiller les consciences à des concepts écologiques comme le "mieux et moins jeter".

Le 17 septembre, à Crêts en Belledonne, nos cleaneurs que nous remercions pour leur participation et leur engagement ont pu constater que globalement notre charmante ville était propre. Effectivement, seulement 17 kg de déchets de tous genres ont été collectés en un peu plus de 2 heures, c'est moins que l'année dernière !

Cependant, deux points noirs pour cette édition :

- Les abords des routes restent les endroits les plus sales, la chaussée est toujours considérée par certains comme une poubelle...
- Et les mégots de cigarette... Cette année encore nous avons collecté 3 litres de mégots, la plupart ramassés aux abords de la buvette du stade. Ceux qui fréquentent ce lieu de vie sportive doivent montrer l'exemple vis-à-vis des jeunes qui gravitent dans ce secteur et qui pour la plupart sont licenciés dans les différentes associations.

Pensez à la santé de nos enfants, pensez à la planète (un seul mégot pollue l'équivalent de 500 litres d'eau), fumez loin des enfants et utilisez les cendriers disponibles ou les cendriers de poche disponibles à la mairie.

MERCI À TOUTES ET À TOUS ET À L'ANNÉE PROCHAINE POUR UN MONDE SANS DÉCHETS.





COUP DE PROJECTEUR

L'ASSOCIATION « AU TRAVERS DU TEMPS »



ORIGINE ET PROPOS

L'association patrimoniale ATT a été créée le 27 mars 2013 à l'initiative de Noëlle Macian, élue au conseil municipal depuis 1983, adjointe au maire de 1989 à 2014 et membre de la commission Histoire et Patrimoine de la mairie.

En effet, dans une commission municipale, les membres changent selon les mandats, mais une association permet de pérenniser une équipe, de maintenir une dynamique et d'élargir les centres d'intérêt.

Son décès, le 17 septembre 2021, est une grande perte.



5^{ème} balade 2022
Groupe Cité de Verdun

Avec Jean-Pierre, son mari, et Jean Lombard (1er adjoint puis maire de 2008 à 2014) – tous deux passionnés d'histoire – ils avaient diffusé dans le journal municipal Saint-Pierre Info, de 2003 à 2013, des pages d'histoire, fruits de leurs recherches sur la vie au fil du temps dans le bourg de Saint-Pierre et ses hameaux, débordant un peu sur le canton d'Alleverd, mettant en valeur le patrimoine et les habitants. Avec le soin particulier de relier la « petite » histoire locale à la « Grande » Histoire, de France... ou d'ailleurs, en fonction des sujets présentés. Ces articles ont été regroupés chronologiquement dans un recueil, Quelques pages d'histoire, édité par la mairie en décembre 2013.

C'est d'ailleurs la fin de ces pages d'histoire qui a incité Noëlle à lancer dès 2016 la jeune association dans

une aventure : la mise en place d'une commission de rédaction pour créer la revue « Au travers du Temps, histoires de vies de notre commune ». Le premier numéro est sorti pour Noël 2016.

Noëlle, présidente d'ATT depuis sa création, l'a dirigée avec passion et une belle énergie communicative jusqu'au dernier moment, désireuse d'assurer sa pérennité. Elle nous lègue, ainsi qu'à la commune de Crêts en Belledonne, un bel outil dédié à la connaissance, la préservation et la promotion du patrimoine de Saint-Pierre-d'Alleverd et de Morêtél-de-Mailles.

SITUATION ACTUELLE ET PROJETS

A son départ l'association comptait 52 adhérents et une soixantaine de sympathisants qui, tous, ont poursuivi leur adhésion et leur soutien. L'équipe d'animation, restructurée à la dernière assemblée générale au cours de laquelle Noëlle a officiellement démissionné, est composée d'un bureau de sept personnes :

Bernard Évêque – président

Dominique Jacquemet - trésorière

Anne-Marie Hermann - secrétaire

Jean Lombard - l'ervice-président

Renée et Pierre Favre - co-2es vices-présidents

Chantal Picard-Richard – 3e vice-présidente.

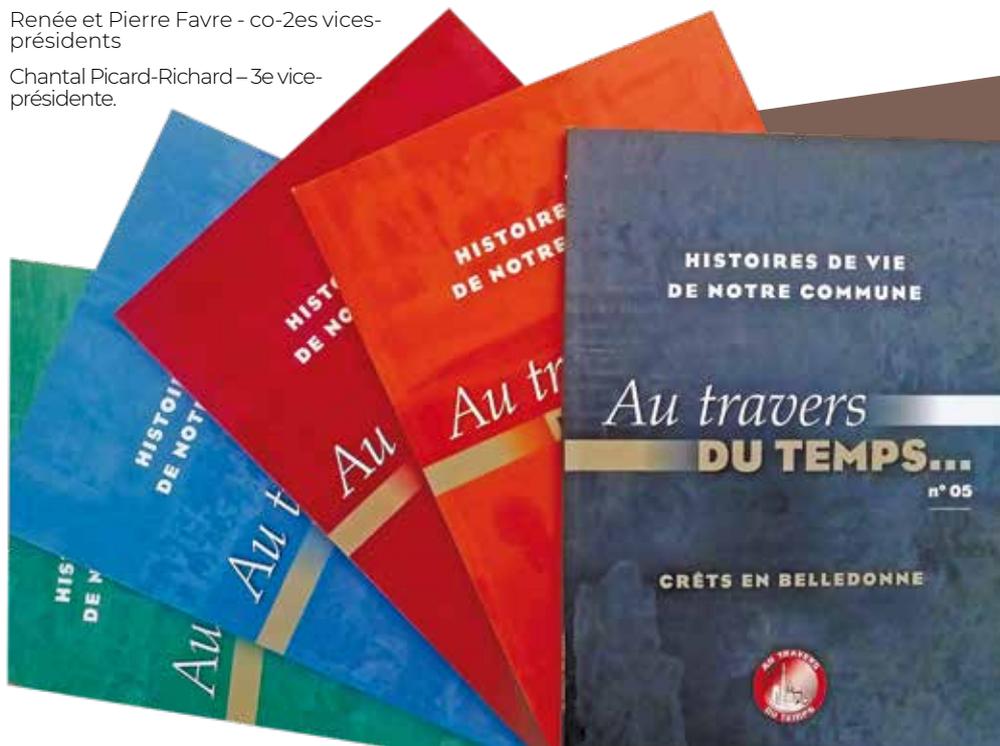
Le conseil d'administration actuel se compose de dix-sept membres : les sept du bureau auxquels s'ajoutent Marie-Jo Bellin, Francine David et Franck Brites, Claudette Dinculescu, Huguette Dupeloux-Desgranges, Florence et Bernard Vanvert, Robert Fabien, Régis Héraud, Guy Janet.

Le bureau sera statutairement renouvelé au cours de l'AG de mars 2023.

Nous poursuivons et travaillons à développer les activités mises en place par Noëlle et son équipe : balades commentées du village, sorties, revue, participation au Téléthon, à la Foire à la Pivoine, au Marché de Noël, rédaction d'articles demandés par la commune et chantiers d'entretien.

Ainsi, la sortie du 2 juillet a conduit vingt-cinq personnes sous un soleil radieux le matin au Fort de Comboire et l'après-midi au tout nouveau musée Champollion à Vif.

Les deux circuits des balades commentées du village, programmés sur plusieurs mardis après-midi entre juin et septembre, sont très suivis.





PATRIMOINE

Nous en avons dû en créer un troisième cette année, à partir du circuit « Histoire du bourg », car la partie consacrée à l'église est devenue trop riche pour être bien traitée en fin de parcours !



Aux circuits Le site de Champ Sappey (histoire de l'extraction du fer et la métallurgie) et Histoire du bourg et église Saint-Pierre, s'ajoute donc maintenant le circuit Prieuré clunisien de Saint-Pierre-d'Allevard, 700 ans d'Histoire ... et d'histoires.

La mairie a offert l'apéritif, le groupe Les remailleurs du temps de Morêtél-Loisirs a enchanté le public avec des costumes, musiques et danses de la Renaissance et Julia Samuel l'a emporté avec une prestation de « bolas » danses avec des drapeaux et des boules enflammées.

Madeleine Gallardo vient de rejoindre le groupe des quatre guides actuels, Anne-Marie Hermann, Bernard Évêque, Jean Lombard et Jean-Pierre Macian avec qui elle anime désormais le parcours industriel.

Le thème de la nouvelle balade a été repris pour être développé au cours des Journées Européennes du Patrimoine programmées les 17 et 18 septembre cette année, un an, jour pour jour, après le décès de Noëlle, et dix ans après l'inauguration de la grande restauration de l'église – qu'elle avait impulsée en 2011 – célébrée le 15 septembre 2012, dans le cadre des JEP 2012.

Nous avons présenté des panneaux d'affiches, d'articles et photos, un montage de diapositives, proposé cinq visites commentées, avec des animations sur le parvis le samedi soir.

Cette année nous soutenons la création par M. Nicolas Barrachin, documentariste, du film *La Parole des Anciens – Le Charpieux Mémoires d'un Hameau* - réalisé de 2016 à 2019, et complété cet été, à partir de témoignages des habitants du Charpieux, inquiets du risque de voir leur expérience de paysans, à l'époque non mécanisée, ne pas être transmise. Le film sera projeté à la salle des fêtes le samedi 5 novembre.



Sortie fort de Comboire

Le comité de rédaction de la revue n°6 s'active pour permettre sa parution en fin d'année et une équipe se constitue pour rafraîchir les couleurs de *La grappe de raisin* sur le plateau près de la route des Perrins, en novembre.

L'équipe, ouverte à tous, a à cœur d'approfondir et enrichir les connaissances sur la longue et si passionnante histoire de notre beau coin de Dauphiné, pour les partager et les transmettre au plus grand nombre. La diversité de nos activités permet à chacun d'y trouver une place, sa place.

Nous accueillons toutes les bonnes volontés avec grand plaisir ; Les suggestions et informations avec grand intérêt. Nos réunions et rencontres sont toujours conviviales et chaleureuses.

Rejoignez-nous !

Bernard Évêque, Anne-Marie Hermann

Contact :

autraversdutemps@orange.fr

06 80 10 14 91



AGENDA

OCTOBRE

LUNDI 31

soirée Halloween organisée par le Sou des écoles

NOVEMBRE

VENDREDIS 18 ET 25 DE 14H30 À 16H30

atelier mémoire (Mieux vieillir en Grésivaudan - 06 10 73 05 44 ou mveg38@gmail.com)

DECEMBRE

JEUDIS 01 ET 15 14H30 À 16H30

atelier sommeil (Mieux vieillir en Grésivaudan - 06 10 73 05 44 ou mveg38@gmail.com)

VENDREDIS 02, 09 ET 16 DE 14H30 À 16H30

atelier mémoire (Mieux vieillir en Grésivaudan - 06 10 73 05 44 ou mveg38@gmail.com)

VENDREDI 2 À 20H30

Conférence Paul Cézanne, « l'homme qui marche » organisé par Morôtel Loisirs et présentée par Alix BONETTO à la salle des fêtes de Morôtel-de-Mailles

SAMEDI 10 À 18H

concert de Noël à l'église de St Pierre d'Alleverd musique Celtique sur le thème de Noël.

SAMEDI 17

distribution du colis des anciens

DIMANCHE 11 TOUTE LA JOURNÉE

marché de Noël à la salle des fêtes et sur la place du foyer

JANVIER

VENDREDI 20 À 19H

à la salle des fêtes
OCTOBRE

MERCREDI 25 À 19H

accueil des nouveaux arrivants dans la salle du Conseil

**NOUVEAU
SERVICE**

**(RE)-FAIRE
SES PAPIERS
D'IDENTITÉ À
CRÊTS EN
BELLEDONNE,
C'EST MAINTENANT
POSSIBLE !**



La délivrance de titres d'identité constitue un service essentiel pour les citoyens.

C'est pourquoi, face à un allongement des délais et des trajets pour accéder au service, la municipalité de Crêts en Belledonne a eu à cœur de rendre de nouveau disponible ce service de proximité.

Ce sera chose faite d'ici la fin de l'année, en mairie aux heures d'ouverture habituelles, et cela bénéficie au canton du Pays d'Alleverd et aux communes avoisinantes.

Par ailleurs, la mairie vous encourage à utiliser la pré-demande en ligne sur le site internet de l'Agence nationale des titres sécurisés pour faciliter le travail des agents et réduire le temps de passage des usagers.

Toutefois, la pré-demande en ligne ne vous dispense pas de vous rendre en mairie afin de finaliser votre demande.



WWW.CRETSENBELLEDONNE.FR

POUR NOUS SUIVRE SUR LES RESEAUX :



@ceb_communication



Crêts en Belledonne/Communication

**ASSOCIATIONS, ENTREPRISES, ...
VOUS SOUHAITEZ PROPOSER UN ARTICLE
DANS L'ÉCHO DES CRÊTS**

*UNE SEULE ADRESSE POUR NOUS ENVOYER
VOTRE PROPOSITION DE TEXTE ET VOS ELEMENTS
GRAPHIQUES (PHOTO, LOGO ETC..) :*

LECHODESCRETS@GMAIL.COM



Le samedi 21 Mai, s'est tenue la traditionnelle journée « Au plaisir du bois », organisée par l'association Espace nordique du Barioz. En effet, pour chauffer le refuge du Crêt du Poulet durant l'hiver, il faut du bois pour alimenter les deux poêles.

Chaque année, une vingtaine de bénévoles de l'association (de 14 à 80 ans !), se retrouvent donc pour mener à bien cette tâche qui s'est déroulée, cette année, sous un beau soleil.

Pour les plus aguerris, il s'agit de :

- abattre les arbres attribués par le garde forestier de l'ONF.
- ébrancher et tirer les troncs jusqu'au refuge.
- débiter les troncs et les fendre.

Quant aux autres, ils font la chaîne pour acheminer et ranger les bûches dans l'abri.

Une fois le bois rangé, les bénévoles se sont retrouvés autour d'un repas bien mérité, commandé aux gardiens d'été du refuge. C'est-à-dire ceux qui nous remplacent pendant la saison estivale.

Un grand merci aux bénévoles qui ont participé à cette opération cruciale, mais aussi aux amis dévoués à l'association : Dinky, Hervé, Sylvain et bien sûr notre doyen Adrien !

Un grand merci également à Yoann, dameur à l'espace nordique, chef des pistes durant l'hiver, ouvrier forestier l'été et qui n'a pas ménagé sa peine pour couper, ébrancher, tronçonner les arbres désignés par son collègue de l'ONF.

Encore une fois, on a pu assister à une belle solidarité au sein de notre association dans ce travail d'équipe.



AU PLAISIR DU BOIS

Si vous souhaitez, vous aussi, contribuer à faire vivre le site nordique du barioz :

- en tenant une ou plusieurs gardes du refuge, durant les week-end et vacances scolaires d'hiver.
- en donnant un coup de main aux salariés du foyer de fond.
- en participant à l'organisation d'événements tels que la course du Grand Rocher (ski de fond associé au ski de randonnée), l'initiation au biathlon, la journée de la glisse...

N'hésitez pas à venir nous rejoindre. Il s'agit d'une aventure enrichissante à tout point de vue, à chaque fois différente et dans un cadre absolument exceptionnel.

Par ailleurs notre association permet aussi à de nombreux enfants de s'initier au ski de fond (skating ou alternatif) et de découvrir le biathlon (pour devenir de futurs Marie Dorin ou Martin Fourcade).

Contact : gislainehbarioz@gmail.com

vous pouvez consulter notre site internet www.espacenordiquedubarioz.fr pour être informé de toutes nos animations (musicales, dansantes, nocturnes) ainsi que les différents événements sportifs, l'enneigement, la webcam...



EN ROUTE POUR UNE BELLE AVENTURE !

Cette année, Zora, 7 ans, et Léna, 5 ans, n'ont pas retrouvé leurs camarades à la rentrée. Anouck et Patrick, leurs parents, ont décidé de les emmener dans un grand périple en camping-car.

Celui-ci, surnommé Coquillet, a embarqué fin août à Anvers, direction Montevideo en Uruguay. La petite famille est partie en avion dans la foulée, et leur découverte de l'Amérique latine a commencé. Argentine, Chili, Bolivie, Pérou... La Patagonie, les déserts de sel, le Machu Picchu, le lac Titicaca... Des rêves d'enfant, un immense besoin de liberté. Un an minimum, pour en prendre plein les yeux, pour rencontrer des nouvelles cultures, pour prendre le temps de vivre en famille, loin de la routine...

Vous pouvez suivre leurs aventures sur leur blog : <https://blondinettes-en-voyage.fr/>





CENTRE-BOURG : LES TRAVAUX AVANCENT !

Les travaux de réhabilitation du centre-bourg se poursuivent. Suite aux articles dans les numéros 16, 17 et 18, voici un résumé des chantiers réalisés et engagés en 2022

ESPACE DE LA FONTAINE

Le chantier de l'espace de la Fontaine, démarré début 2022, est en cours de finalisation. Le report en septembre 2022 du chantier des réseaux de la Grand Rue a permis de prendre le temps de réaliser un aménagement de qualité.

Un premier lot de maçonnerie confié aux entreprises Blanc et Alexandre Bâtiment a permis d'ouvrir l'espace à l'angle de la Grand Rue et de la rue de l'Eglise. Les anciens murs bordant la parcelle ont été restaurés en pierre apparente, tout comme une ancienne grange dont une partie a été réhabilitée. L'entreprise SMED s'est vue confier le lot des aménagements de VRD ; cela comprenait l'accès en enrobé depuis la rue de l'église, l'aménagement de 16 places de parking avec infiltration des eaux pluviales, les espaces verts, des espaces jardinés, des cheminements piétons, un nouveau bassin et sa fontaine. Avant d'ouvrir l'aménagement aux usagers, il restait à restaurer le bardage accolé à la maison voisine, ce qui a été réalisé par l'entreprise Brunet-Manquat.



L'espace de la Fontaine au démarrage des travaux et en septembre 2022.

Rappelons que ce parking a vocation à remplacer des places de stationnement qui seront supprimées dans le futur aménagement de la Grand Rue, qui laissera plus de place aux cheminements piétons. A noter enfin que le parking de l'espace de la Fontaine comprendra des places en journée réservées aux commerces et services (type zone bleue).



TRAVAUX SUR LES RÉSEAUX DE LA GRAND RUE

Après plusieurs années d'attente puis d'études, les travaux sur les réseaux enterrés de la Grand Rue ont enfin démarré.

Ces travaux ont plusieurs intérêts : en premier lieu, il était indispensable, avant d'envisager une quelconque rénovation en surface de la Grand Rue, que ces réseaux enterrés soient repris. Les travaux sont portés par la communauté de communes du Grésivaudan **(1)** pour les réseaux d'eaux usées et d'eau potable, et la commune de Crêts en Belledonne pour le réseau d'eaux pluviales et le réseau électrique. Pour assurer une bonne coordination de chantier, la commune a pris le même maître d'œuvre **(2)** (entreprise MTM Infra / St-Ismier) que l'intercommunalité, et elle a délégué la maîtrise d'ouvrage à cette dernière. Le service Eau et Assainissement basé à St-Vincent-de-Mercuze a en effet l'habitude de gérer de tels chantiers.

(1) Depuis le 1er janvier 2018, la communauté de communes a pris la compétence « Eau-Assainissement » qui inclut les services de distribution d'eau potable d'une part, et les services de collecte et de traitement des eaux usées d'autre part. La communauté de communes Le Grésivaudan succède ainsi aux communes ou syndicats de communes qui exerçaient cette compétence antérieurement.

(2) le maître d'œuvre est la personne physique ou morale choisie par le maître d'ouvrage pour la conception et la conduite opérationnelle des travaux. Le maître d'œuvre de l'aménagement d'une infrastructure publique est l'équivalent d'un architecte pour une habitation.





AU FAIT, POURQUOI FAUT-IL REPRENDRE LES RÉSEAUX DE LA GRAND RUE ?

Pour les eaux usées et eaux pluviales, actuellement toutes les eaux vont dans un réseau unitaire sous la Grand Rue (le « tout-à-l'égout ») qui se jette dans le ruisseau du Verrier qui est canalisé en parallèle de la Grand Rue. Ce ruisseau va se jeter dans le lac du Flumet, via le quartier de la Poutaz et le stade.

Avant de mener les eaux usées à la station d'épuration **(3)**, il est nécessaire de séparer les eaux usées et les eaux pluviales, sous peine de surcharger la station d'épuration en cas de pluie. Ainsi, les eaux pluviales vont continuer à s'écouler dans l'ancien réseau unitaire qui sera réhabilité (chemisage) ou

remplacé ; au bout du réseau, les eaux pluviales continueront à rejoindre le ruisseau du Verrier puis le lac du Flumet.

La séparation des eaux usées et eaux pluviales aura lieu dès l'habitation, avec la reprise des branchements. Les propriétaires auront 2 années après la fin des travaux pour s'assurer que leurs réseaux privatifs permettent bien cette séparation des eaux. Près de 80 habitations sont concernées dans la Grand Rue, ce qui donne l'ampleur du chantier qui démarre ! pour certaines habitations, les eaux pluviales et les eaux usées se rejettent dans le ruisseau du Veyrier, canalisé derrière les habitations. Ces eaux usées devront être ramenées côté Grand Rue, si besoin à l'aide d'un petit poste de relevage.

Pour le réseau d'eau potable, la vétusté du réseau rend indispensable son remplacement. Ces dernières années, on ne compte plus les coupures d'eau liées à une casse de la conduite en amiante-ciment (Eternit) qui parcourt la Grand Rue. Au-delà du coût que représentaient ces interventions d'urgence, les travaux s'imposaient pour supprimer ces vieux ouvrages contenant de l'amiante. Les travaux pour les réseaux d'eaux usées, pluviales et potable ont été confiés au groupement d'entreprises Perino Bordone et Eurovia. La dépose des anciennes canalisations en amiante sera réalisée par une entreprise certifiée ; son personnel sera protégé ainsi que les habitants.

Pour le réseau électrique, les travaux sont l'occasion de procéder à un enfouissement du réseau qui participera à l'embellissement du village. Les travaux seront réalisés par GreenAlp (groupe GEG). La fibre optique est déjà enfouie dans la Grand Rue et ne sera pas modifiée.

(3) Savez-vous où vont les eaux usées du centre-bourg ? le nouveau réseau qui collectera les eaux usées suivra la pente naturelle jusqu'au stade de St-Pierre-d'Allevard. Au bord de la route départementale, se trouve un poste de refoulement qui va renvoyer les effluents vers la route de Grenoble, en direction de Goncelin.

De là, les eaux usées rejoignent la station d'épuration du Touvet, à côté de l'échangeur de l'A41, où elles vont être traitées avant rejet dans l'Isère. La station d'épuration du Touvet reçoit les eaux usées de Saint-Vincent de Mercuze, Le Touvet, Le Cheylas, Crêts en Belledonne, Goncelin, Theys et La Flachère.



Réunion publique du 12 septembre 2022 à la salle des fêtes de St Pierre d'Allevard



Une réunion publique a eu lieu le 12 septembre 2022 à la salle des fêtes (place du Foyer) pour expliquer ces travaux des réseaux de la Grand Rue et répondre aux questions.

Le chantier va progresser du nord au sud en démarrant la semaine du 19 septembre 2022 au carrefour de la rue de la Roche. Il est en effet nécessaire de reprendre le réseau entre le rond-point du Foyer (carrefour rue Champ Sappey) et la rue de la Roche (Phase 1) afin de l'approfondir et lui fournir une pente adéquate. Cette Phase 1 va durer de septembre 2022 à février 2023 (cf. plan en page suivante). Ensuite le chantier va pénétrer dans la Grand Rue et travailler selon 2 autres phases :

- Phase 2 entre le Foyer et l'avenue d'Uriage (février à août 2023) ;
- Phase 3 pour le carrefour de l'ancienne Poste (août-septembre 2023).

Le chantier va donc durer environ une année ; le planning précédent reste cependant une estimation dont la confirmation va dépendre d'éventuels aléas de chantiers (casse de réseau, difficultés de branchement, aléas météorologiques etc.).



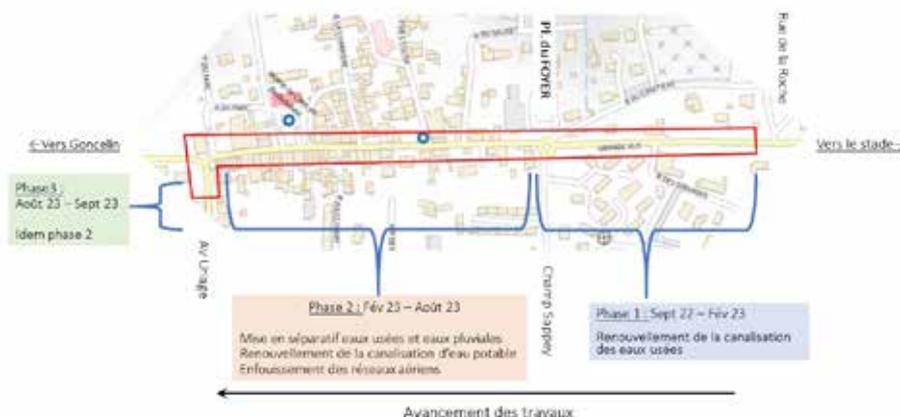


COMMENT VA SE DEROUULER LE CHANTIER ?

Pendant la phase chantier, une portion de la Grand Rue sera barrée et ne pourra plus être circulée. Le reste de la Grand Rue sera accessible en véhicule, soit par le nord, soit par le sud. Dans la zone de chantier, les piétons pourront toutefois accéder aux commerces et habitations. Les livraisons pourront continuer à avoir lieu en s'approchant au plus près, de même que le ramassage des ordures ménagères. Des déviations seront organisées dans les rues adjacentes : rue de l'Eglise, de la Charrière, de la Marguiron, du Parc. Pour la rue de Saujet, qui est en impasse et ne peut être accessible en dehors de la Grand Rue, la période de nuisance sera raccourcie au maximum. C'est le cas également de la petite impasse des Hespérides. Un cheminement piéton a été restauré entre la salle des fêtes et la rue de Saujet.

Le chantier pourra conduire à des coupures d'eau ou des coupures de courant électrique qui seront annoncées à l'avance. Néanmoins, il existe des risques d'avoir des coupures accidentelles d'eau potable par casse de réseau ; les agents de l'entreprise des services Eau-Assainissement feront leur maximum pour limiter les nuisances. Les transports en commun ne vont plus emprunter la Grand Rue pendant le chantier (lignes T86, G6, G60) ; l'arrêt St-Pierre-Village est neutralisé. Toutes les lignes sont déviées sur la rue des Ecoles réaménagée à cet effet en 2021. L'arrêt de la Roche

Phasage général :



est neutralisé pendant la Phase 1, les lignes empruntant la rue Champ Sappey depuis Chantelouise, puis la rue des Ecoles. L'arrêt de la Roche sera rétabli à l'issue de la Phase 1 lorsque les cars pourront réemprunter la route d'Alleverd et la rue Champ Sappey depuis la place du Foyer.

Pour la phase chantier, les contacts nécessaires sont indiqués ci-dessous.

Si vous êtes riverains de la Grand Rue et que vous vous posez des questions, notamment sur vos réseaux, ne pas hésiter à rencontrer le chef de chantier ou à solliciter la communauté de communes ou la commune de Crêts en Belledonne.

■ Maitrise d'œuvre / bureau d'études :

MTM Infra - M. GERBER Benjamin - 04.76.52.24.27 - bde@mtm-infra.fr

■ Entreprise :

PERINO-BORDONE - M. CARTIER-MILLION
Jordy - 04.76.50.45.30 - perinobordone@eurovia.com

■ Maitrise d'ouvrage eau potable & assainissement :

Service des Eaux du Grésivaudan
M. BON-MARDION Arthur - 04.76.99.70.00 - abonmardion@le-gresivaudan.fr

■ Maitrise d'ouvrage eaux pluviales & réseaux secs :

Mairie de Crêts en Belledonne - M. DALBAN-CANASSY Daniel ou M. LAMBERT Pierre - 04.76.45.11.10 - cretsenbelledonne@mairieceb.fr ou travauxcentrebourg@mairieceb.fr

Quelques chiffres-clés du chantier sur les réseaux de la Grand Rue

Création d'un réseau d'eaux usées

- 750 ml de conduite principale
- 78 branchements de particuliers
- ▷ 841 258,20 € TTC

Renouvellement du réseau d'eau potable

- 400ml de canalisation principale
- 400ml de dépose de canalisation en amiante
- ▷ 347 152,60 € TTC

Réhabilitation du réseau d'eaux pluviales

- 250ml de reprise de canalisation principale
- 160ml de réhabilitation par l'intérieur de canalisation principale
- ▷ 448 875,60 € TTC

Enfouissement des réseaux aériens

- 90ml de téléphone
- 400 ml d'électricité
- ▷ 109 703,40 € TTC

Une adresse mail est dédiée pour toute demande de la part des habitants : travauxcentrebourg@mairieceb.fr. N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques sur les projets et chantiers.

Pour suivre l'historique et les projets du réaménagement du centre-bourg : <https://cretsenbelledonne.fr/la-une/nos-projets>

Déviations par la rue du cimetière



TRAVAUX DE SURFACE DE LA GRAND RUE

A partir de fin-2023 et surtout à partir de 2024, notre commune portera les aménagements de surface de l'espace public, sur l'ensemble du linéaire de la Grand Rue, ainsi que sur la Place de la Mairie qu'il est prévu de réaménager. Plusieurs tranches de quelques mois de travaux seront envisagées.

Pour ces aménagements, notre commune de Crêts en Belledonne s'est attachée les services d'un maître d'œuvre (Bureau d'études : DYNAMIC Concept, Chambéry-Aix les Bains, 73). Celui-ci va concevoir les différentes options d'aménagement, identifier les contraintes, chiffrer les actions, etc. Il sera également l'animateur de réunions publiques et de réunions de travail qui se tiendront dans les prochains mois.



FORUM DES ASSOCIATIONS



CINÉTOILES

Le rendez-vous est désormais traditionnel à Crêts en Belledonne.

Ce fut une belle soirée passée sous les étoiles en compagnie d'un très beau film.

Petits et grands se sont régalés...



A l'occasion du forum, la commune de Crêts en Belledonne a été ravie d'accueillir les associations toujours plus nombreuses chaque année.

Les adhérents furent nombreux à venir s'inscrire ou prendre des renseignements.

Un rendez-vous incontournable des citoyens du Pays d'Alleverd.



CONCERT TZIGANE

Quelle joie de retrouver Emmanuelle et Olivier de Ladislava. Ils ont su nous emmener dans des contrées lointaines à travers leur musique... Chapeau bas !



CONCERT DE MÉTAL

La commune a été très heureuse d'accueillir pour cette année encore le groupe Faith in Agony.

Ils ont su enflammer la halle de Morêtél-de-Mailles.





Deuxième édition de notre festival de danses... Nous avons retrouvé certains groupes et accueillis de nouveaux.

Contents d'avoir pu admirer le travail de chacun, petits ou grands, amateurs ou professionnels. Des initiations qui ont attiré le public, un battle de danse hip-hop de haut niveau organisé en partenariat avec 38ème parallèle...

Des spectacles professionnels grâce à Smooth By No One et Soul Magnet. Un grand merci aux écoles de danse d'avoir rejoint cet événement.

Bref, un rendez-vous incontournable de l'été.



FÊTE DE LA MUSIQUE

Quel plaisir d'avoir ouvert la scène aux amateurs, petits et grands.

Merci à Colobane et Guitare en scène de nous avoir présenté leur travail de l'année, merci aux groupes amateurs et à AND'JOY d'avoir enflammé la scène...

La soirée s'est enchaînée avec Concept Influence Sonore qui nous a fait danser jusqu'au bout de la nuit !!





UNE FETE DU LAC REUSSIE !

Après deux années d'interruption à cause de la crise sanitaire, Morêtél Loisirs a repris ses rendez-vous festifs avec les habitants de Crêts Belledonne.

Samedi 25 juin, la fête du lac a eu un franc succès !

Cette année 2022, c'était en partenariat avec la municipalité qui a proposé un groupe en début de soirée, « Les Barbarins fourchus » et son bal Guinguette.

Dès le vendredi, les membres de l'association ont installé le matériel.

Ils ont été rejoints le samedi matin par les élus qui ont installé les tables et les nappes à carreaux rouges et blancs, les deux couleurs du « dress code » !

Nous avons le plaisir d'avoir sur la commune historique de Morêtél de Mailles, un nouvel habitant, Jean Michel Bouygues, un magicien !

Dès 15h, il a captivé petits et grands avec ses nombreux tours !

Plusieurs groupes ont animé cette journée :

- Serge, qui chantait Eddy Mitchel, Michel Sardou, Johnny Halliday,
- Les danses de «Manon dans son monde »,



- Une démonstration de danse en ligne par Gonceclin Danse,
- Aiello en duo (percussions, guitare et chant),
- Les Barbarins fourchus, thème guinguette,
- Et enfin, l'orchestre de Jean Paul Villot.



Sans compter les nombreuses animations (exposition de peintures, balades à dos de poney, tombola et panier garni à peser...).

Les habitants de notre commune ont apprécié de se retrouver dans une ambiance joyeuse et décontractée et sur une aire du lac très agréable et accueillante !

Les membres de l'association invitent tous ceux qui ont envie de s'investir au sein de Morêtél Loisirs à se faire connaître auprès de la présidente, Renée Favre.

Notre page facebook "Moretel Loisirs Asso" donne un aperçu de toutes nos activités.



Un grand merci à la mairie, à l'association Morêtél Loisirs et à tous les partenaires de la tombola !





BAL GUINGUETTE



25 JUIN

Le public, en rouge et blanc, était au rendez-vous pour cette soirée animée par le trio Kinkin des Barbarins fourchus... Nous avons dansé et chanté sur les succès d'antan...

SOIRÉE ANNÉES 80

Pour clôturer une saison estivale riche en événements la soirée années 80 a été un franc succès !

Beaucoup de monde sur la place de la Mairie pour chanter et danser jusqu'au bout de la nuit !!

FEU D'ARTIFICE DU 14 JUILLET



09 SEPT



Crédit photo Camille LAMBELIN

18 JUIN ÉNORME SUCCÈS POUR LE KARAOKÉ



Pour cette deuxième édition, le public était au rendez-vous... Nous avons chanté et dansé grâce à Animastar.

Cette année l'organisation du feu d'artifice du 14 juillet incombait à la commune d'Allevard avec un co-financement de la commune de Crêts en Belledonne.

Le temps était au rendez-vous et a permis à tous d'admirer un très beau spectacle même si certains ont déploré l'absence de bal.



Quand on est enfant, on entend souvent dire que « le vélo, ça ne s'oublie pas ». C'est vrai ! Cette année le 14 mai, à l'occasion de la journée du vélo, les Belcrétoises et Belcrétois ont pu découvrir ou redécouvrir le vélo à travers des animations gratuites proposées par la Municipalité.

En cette journée, grâce à l'association Easy Riders, vous avez pu essayer le VTT électrique, véritable alternative à la voiture, lors d'un parcours initiatique spécialement préparé par Bel'donne running.

N'oublions pas non plus nos courageux cyclistes qui ont en un temps record terminé la boucle d'environ 50 km sur route que leur avait concocté l'association de la Roue Libre.

En France, le vélo c'est un sport, un sport populaire, très répandu. Mais un sport est trop rarement un moyen de transport pour faire ses courses ou se rendre à son travail.

Le vélo, c'est avant tout une solution à de vrais problèmes du quotidien et à de vraies questions de société, et une manière très concrète de participer à la transition écologique du pays.



FAITES DU VÉLO !

Alors Belcrétoises et Belcrétois, tous en selles ! Et rendez-vous en 2023 pour la prochaine édition de la 'Faites du vélo'!

LES MOUSQUETAIRES

Après une brève interruption liée à l'épisode du Covid-19, les bénévoles de l'association des Mousquetaires ont repris du service en avril dernier en vendant ses brioches sur la commune de Crêts en Belledonne et ses hameaux.

La boulangerie du village a été sollicitée pour confectionner les 600 brioches vendues ce jour-là. Pour compléter la vente des brioches, une vente de boudin s'est déroulée en février dernier.

Le bénéfice de ces actions servira à financer le traditionnel repas des anciens qui aura lieu au mois d'octobre à la salle des fêtes

Créés en 1969, les Mousquetaires ont toujours été très actifs sur notre commune au service de nos anciens.



L'équipe des mousquetaires



Après-midi festive

CCAS : UN MOMENT CONVIVAL POUR NOS AÎNÉS

Le 06 juillet dernier, la commission personnes âgées du CCAS de Crêts en Belledonne s'est mobilisée pour offrir à nos aînés une après-midi festive. Ce moment a débuté par un spectacle de qualité assuré par la compagnie Artiflette de Barraux : les acteurs nous ont promené dans leur univers poétique et clownesque à travers un conte imaginaire, au fil de mille acrobaties. Chacun a pu embarquer avec la famille Fanelli, un conte circassien et musical à la sauce Italienne.

Tous ont ensuite pu profiter d'un goûter de qualité, petits fours de la boulangerie L&T et des glaces de Monica pour faire plus ample connaissance.

Pour Céline VANEL, vice-présidente du CCAS : « Quel plaisir de se retrouver et de voir les yeux pétiller !

Ce sont des moments très importants. C'était notre première action pour les personnes âgées, en dehors du colis de Noël. Nous espérons que ce sera le début d'une longue lignée. Les personnes ont rempli un questionnaire nous indiquant leurs souhaits de spectacle pour une prochaine après-midi et nous travaillons déjà sur une nouvelle rencontre »

Quel plaisir de se retrouver et de voir les yeux pétiller !"



LA KERMESSE DES ECOLES

Après 2 ans d'absence, le 18 juin dernier a eu lieu la Kermesse des écoles élémentaire et maternelle, organisée par le Sou Des Écoles.

Sous les yeux admiratifs de chaque parent, les élèves de l'école élémentaire ont pu interpréter les chansons apprises tout au long de l'année sous la direction de leurs instituteurs et de la cheffe de chorale.



Par la suite et malgré la canicule, enfants, parents, grands-parents et amis ont pu se restaurer, et surtout se rafraîchir afin de passer un moment ensemble et convivial très attendu par tous.

Le seul point noir de cette journée, aura été le manque de stand de jeux, qui malheureusement n'ont pas pu être installés par manque de parents bénévoles...

Le Sou Des Ecoles manque cruellement d'aides, et cela devient de plus en plus difficile d'organiser des manifestations pour les enfants et au profit des écoles.

Une heure de votre temps représente déjà beaucoup.

Pour tous renseignements, faire partie des bénévoles actifs, vous pouvez nous contacter par mail :

sousdesecoles.spa@gmail.com

Un grand merci aux parents qui nous suivront dans cette belle aventure !!!



TOURNÉES DES REFUGES

Une première pour notre commune, nous avons invité le groupe "Tournée des refuges" qui se produit de refuges en refuges tout au long de l'été.

Les résidents du refuge ont pu apprécier un spectacle de qualité. www.tourneesdesrefuges.fr



NUIT DES ÉTOILES

Le public fut nombreux et très heureux d'admirer les étoiles bien visibles.



6 AOÛT

SOIRÉE CONTES AU REFUGE

Une nouvelle fois vous avez pu écouter les contes sur ce site merveilleux qu'est le refuge du Crêt du Poulet.

Petits et grands semblaient ravis de cette veillée au coin du feu...



20 AOÛT



LA MUNICIPALITÉ A LA RENCONTRE DES CITOYENS

Au mois de juin, les élus ont donné rendez-vous aux citoyens afin d'échanger sur les problèmes et les attentes de la population.



Deux rencontres ont eu lieu pour le grand public les 23 juin à l'Aire du Lac de Morêtél-de-Mailles et le 29 juin au centre Altacan sur la route du Barioz.

La 3ème rencontre était réservée aux acteurs économiques de la commune et a eu lieu le 24 juin également à l'Aire du Lac de Morêtél-de-Mailles.

La municipalité renouvellera chaque année ce type de rencontres.

IL ÉTAIT UNE FOIS EN 1989....

C'est dans ce petit village charmant et accueillant de St Pierre d'Allevard que nous avons décidé de poser nos valises avec ma petite famille. J'ai pris la succession du salon de coiffure de M. et Mme VALLIER, et c'est ainsi qu'a débuté l'histoire de "Chris Coiffure". En 2003, la venue d'Audrey, ma fille, en tant qu'apprentie en fit une entreprise familiale.

Très vite propulsée dans le milieu associatif comme les parents d'élèves, l'école de danse, les classes du 1er mai. C'était une évidence que lorsque quelques commerçants ont décidé de monter une union commerciale, j'ai été de la partie.

C'est ainsi qu'est né en 1991 "ST PIERRE CONTACT" l'union commerciale de St Pierre d'Allevard. Se composant de 25 adhérents, à la fois artisans, commerçants et professions libérales, cette association a participé pendant plus de 10 ans à dynamiser le commerce local et à animer le village lors de nombreuses manifestations.

Le temps passe et c'est après 33 ans (déjà) de vie commerciale à St Pierre, qu'il est temps de terminer ce livre, cette belle aventure qui sans vous n'aurait pas pu exister. C'est un chapitre qui se termine, pour me laisser, habillée d'un maillot de bain et d'un



chapeau de paille, allée passer ma retraite bien méritée au soleil, et pourquoi pas à peindre encore et encore....

Quant à Audrey, d'avancer vers une nouvelle vie, une nouvelle voie, dans les deux cas, le voyage ne fait que commencer, l'histoire n'est pas encore écrite....

Merci d'avoir partagé notre histoire, notre livre, l'histoire de Chris Coiffure. Merci pour votre gentillesse, votre fidélité, tous ces moments partagés, ces moments de vous, de nous, nos fous rires et nos pleurs aussi...

Car pour écrire une histoire, il faut de tout, et ce fut une magnifique histoire.

Le salon fermera ses portes avec la tête et le cœur remplis de belles choses grâce à vous.

Chris et Audrey

DANCING QUEEN : UN TRÈS BEAU SUCCÈS !

Le 17 septembre, la compagnie de comédiens amateurs « Les Esperlués » a joué la pièce « Dancing queen » de Pipo GUILLET devant près de 100 personnes à la salle des fêtes de Saint Pierre d'Allevard.

Cette pièce en trois actes, pleine d'humour noir et d'ironie raconte l'histoire d'une famille qui se retrouve à l'occasion d'un enterrement. Les vieilles rancœurs resurgissent et chacun règle ses comptes avec le passé en révélant quelques secrets enfouis.

Les quatre comédiens ont magistralement interprété cette comédie et ont été ovationnés pendant de nombreuses minutes.





Dominique et Huguette ont également beaucoup œuvré au sein de la paroisse, comme bénévoles pour le Secours Catholique pendant plus de trente ans, et lors de la restauration de l'église de Saint Pierre en 2012. Ils ont participé à la naissance de l'AFR (devenue ADMR) dans les années soixante 70, Huguette en tant que trésorière et Dominique en traçant avec l'ami Paul Evêque, les repères du Rallye pédestre de Bramefarine, dont les recettes contribuaient à financer l'association.

en valeur le patrimoine local dans le but de le faire découvrir, de partager et sauvegarder cet héritage.

Recruté dans sa Toscane natale, par les Forges d'Allevard, Dominique racontait souvent son arrivée en 1958, traversant en autobus les gorges de Détrier : « je me demandais bien où j'allais arriver en voyant ces falaises et cette vallée sans soleil ! ». En effet « au bout du monde » il découvre une usine où « l'hiver il neige par les trous du toit » avec des températures négatives dans l'atelier et le visage rougi par les billettes d'acier incandescent, qu'il faut soulever avec de longues tenailles. Il découvre la rudesse de la tâche mais aussi la solidarité : « Quand l'un de nous manquait parce qu'il devait rentrer ses foins on se partageait son poste, c'était normal ! ».



En fin de semaine il va danser au bal au Foyer de Saint Pierre. C'est là qu'il rencontre Huguette. » Quand je la serrais pendant la valse, ses pieds ne touchaient plus le sol ! » prétendait-il. Leur mariage en 1962 va faire de lui un vrai Saint Pierrain, aussi à l'aise pour cueillir des cèpes au lac des Tavernes que pour retourner la terre du Mollard, de Prapert et de Fanton. Son dynamisme opiniâtre est hérité des luttes de son enfance orpheline, quand pour survivre aux malheurs de la guerre, il avait appris le travail de la terre. Il trouve en Huguette la même énergie et le même appétit joyeux pour la vie et le partage. Ensemble ils ont tant fait pour leur famille et pour les autres ! Aujourd'hui, son labeur terminé, le voici de nouveau uni à son grand amour.

DOMINIQUE FERRARINI (1932-2022)

C'est avec une profonde émotion que les habitants de Crêts en Belledonne ont appris le décès de Dominique FERRARINI.

Comment trouver les mots pour exprimer le vide laissé par son départ ? Lui qui a œuvré toute sa vie au service des autres au sein de nombreuses associations du canton.

Avec le Ski Club du Barioz il n'a jamais ménagé sa peine lorsqu'il a fallu bâtir le Grand Plan : construction des bâtiments, profilage des pistes, débroussaillage, installation des téléskis...

Avec son épouse Huguette ils ont fait partie des équipes de permanence et de l'encadrement. Plusieurs décennies à apprendre à skier aux enfants. Que de jeunes du pays ont appris à skier et ont progressé grâce à leur dynamisme et à leur générosité. Huguette la « maman poule » et Dominique, avec son accent atypique, « la joie de vivre » si taquin et blagueur avec les enfants qu'ils voulaient tous être dans son groupe !

Dominique a été un membre fidèle du Comité de Jumelage Allevard-Menaggio, jouant le rôle de traducteur lors des échanges entre les deux communes. Avec Huguette il a participé à toutes les activités organisées par le Comité, chargé notamment, avec quelques autres, de l'approvisionnement en bois et de la cuisson des châtaignes pour la Castagnata, sans oublier l'apport de grandes feuilles de choux de son jardin, destinées à garder les châtaignes au chaud dès qu'elles étaient cuites. Et le couple Huguette-Dominique a été pendant longtemps apprécié pour son « art de la plongée » lors de la traditionnelle fête de la bière organisée par l'Harmonie d'Allevard !

Avec l'association « au travers du temps », ils ont aussi participé fréquemment aux différentes corvées d'entretiens et de débroussaillage, organisées pour mettre

Merci Huguette et Dominique, pour tout le travail accompli.





BRAVO MYLVIA !

Bravo à Mylvia, 20 ans, jeune habitante de Crêts en Belledonne, double championne de France Para athlétisme sport adapté en 2022.

C'est en Normandie, au stade Pierre Lafond de Mondeville, au mois de juin, sur les épreuves de 1 500 mètres et 800 mètres, que Mylvia a gagné ses titres de championne, ainsi que celui de vice-championne en saut en longueur !

Tout notre soutien Mylvia, pour les prochains championnats nationaux de 2023 !

LE FOUR À GRILLER DE COMBE BACHAT FAIT PEAU NEUVE !

Des travaux de réhabilitation de ce lieu, témoin de l'histoire industrielle de notre commune, débutés par les équipes municipales précédentes, attendaient d'être terminés.

Cette mission faisait partie de nos engagements, nous avons décidé de les mener à terme !

Il restait à finir la reconstruction du mur et à réaliser le toit qui abritait l'édifice, conforme à l'original. La construction du mur fut confiée à la société José Alexandre ; dans le même temps nous avons confié les travaux de charpente à une équipe de nos agents municipaux conduite par Pascal Labbé.



Débuté en 2021 par l'abattage des arbres nécessaires, un an de séchage, le débardage, en juin 2022 les sapins sont prêts au façonnage ! Profitant de l'échafaudage prêté par l'entreprise José Alexandre permettant un travail en toute sécurité, notre équipe, en 10 jours a construit le toit.

Taillée dans des bois bruts, à l'ancienne, une magnifique construction traditionnelle à vue le jour ! Juste après José Alexandre a reconstruit le mur.

Avec les bois restants nous avons décidé de construire un petit espace ombragé, banc, table et abris pour pique-nique, face à ce lieu chargé d'histoire.

Un grand merci à nos agents dont le travail a permis la maîtrise du budget consacré à ce lieu. Merci à l'entreprise José Alexandre pour le prêt et l'installation de l'échafaudage.

Avec l'équipe « Au travers du Temps » nous allons réfléchir à la mise en place de la signalétique nécessaire qui accompagnera la mise en valeur du site.

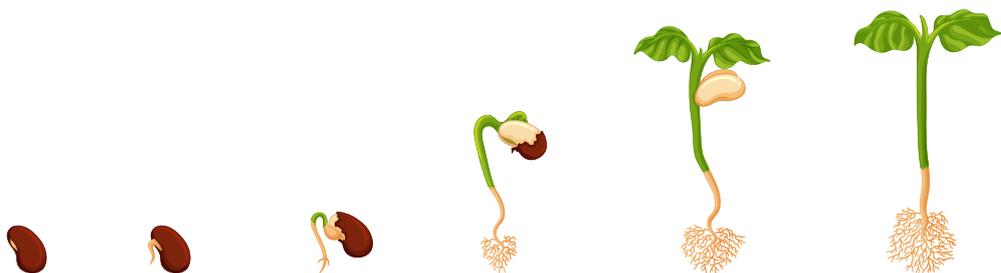


MARCHE AU PROFIT DE L'ASSOCIATION POUR LE SYNDROME DE RETT

La commune et l'association Bel'donne running se sont associées pour organiser une marche/course au profit de l'association pour le syndrome de RETT, maladie rare qui altère le développement du système nerveux central (voir l'Echo des Crêts n° 19).

Merci à tous, marcheurs et coureurs, qui ont contribué à financer les recherches.





LA GRAINOTHÈQUE À LA MÉDIATHÈQUE

UTILISER LA GRAINOTHEQUE CA VEUT DIRE QUOI ?

C'est très simple,

Il s'agit de troc, d'échange de semences, donc je me sers librement et gratuitement dans la limite de mes besoins et je dépose des graines après récolte ou au printemps.

Je prévois de laisser un plant germer à maturité pour récupérer des graines, je récolte fruits, légumes ou gousses à maturité pour en prélever les graines ou pépins que je fais sécher.

Je dépose mon surplus de graines dans un sachet sur lequel je note quelques informations (variété, année de récolte, lieu) pour la saison prochaine.

Je n'utilise pas d'engrais chimique ni de graines hybrides HFI qui ne se reproduisent pas.

Envie de partager votre expérience et de profiter de conseils autour d'un jardin partagé ?



**LA GRAINOTHÈQUE
VOUS ATTEND DANS
L'ESPACE
DOCUMENTAIRE AUX
HORAIRES
D'OUVERTURE
HABITUELS DE LA
MÉDIATHÈQUE, AINSI
QUE DES LIVRES SUR
LE SUJET.**

Contactez le collectif d'habitants
Grési Crêts Citoyen :
gresicrets.citoyens@gmail.com
06 71 42 85 01

LE PORTAGE À DOMICILE, LA LECTURE POUR TOUS !

*Vous ne pouvez pas /
plus vous déplacer à la
médiathèque?*

*Nous nous proposons
un service de portage à
domicile.*

La personne désigné par le CCAS ou la médiathèque vous apportera au choix et selon vos besoins des livres (romans, bandes dessinées, documentaires), magazines, CD ou DVD ainsi que des ouvrages en gros caractères.

Chaque lecteur «à domicile» se doit bien entendu de respecter les ouvrages et devra les rendre en bon état.

Le portage sera effectué une fois par mois, le mardi matin.

Pour bénéficier de ce service, il suffit d'être inscrit ou de payer l'abonnement à la médiathèque (10 €/an).

Les bénéficiaires de ce service pourront emprunter jusqu'à :

10 livres + 5 CD + 3 DVD pour le mois.



Si vous êtes intéressé(e), merci de contacter la médiathèque :

Médiathèque Le grand Pré
38830 Crêts en Belledonne
Tél. : 04 76 45 18 50

mediatheque@mairieceb.fr

en donnant vos coordonnées (Nom, adresse, email, téléphone)



L'été, cette période propice aux loisirs, à la détente. Un moment où on n'a pas forcément envie de s'enfermer entre quatre murs. Nous avons décidé d'innover et de venir à votre rencontre avec nos livres, nos revues, nos BD.

L'idée était de proposer une approche différente, moins académique, moins scolaire, quelque chose de plus ludique.

Parce que oui un livre c'est un moment de détente, de voyage, de partage aussi.



LA MÉDIATHÈQUE VAGABONDE

Je me suis donc rendu à Chantelouise, le mardi matin et le jeudi après-midi, avec mes caisses de livres et mes tapis.

La météo n'a pas été de notre côté, l'arrêté sécheresse est tombé début juillet, les jeux d'eau de Chantelouise ont été fermés tout l'été.

Vous avez quand même été une trentaine à venir me retrouver. Petits et grands ont pu farfouiller dans les caisses pour trouver leur bonheur. Pour qui une BD, un manga, un documentaire sur les dinosaures ou

un livre jeu. De la lecture silencieuse chacun dans son coin, un livre que l'on partage à plusieurs ou avec papa, maman, papi ou mamie. J'ai aussi proposé des lectures à haute voix. Ces moments de lecture en extérieur à l'ombre des arbres ont été appréciés par tous et ce fut un plaisir de les partager avec vous.

Au plaisir de vous retrouver l'année prochaine.

S.ROUDET



ATELIER DÉCOUVERTE DES RESSOURCES NUMÉRIQUES

VOUS ÊTES ABONNÉ À LA MÉDIATHÈQUE ?

VOTRE ABONNEMENT COMPREND DES RESSOURCES

LIVRES **CINÉMA** **MUSIQUE** **SPECTACLES** **PRESSE**

JEUNESSE **RESSOURCES NUMÉRIQUES** **FORMATION**

MÉDIATHÈQUE DÉPARTEMENTALE DE L'ISÈRE

RÉSEAU INTERCOMMUNAL DES BIBLIOTHÈQUES DU GRÉSTYVAUDAN

MÉDIATHÈQUE DE CRETS EN BELLEDONNE

LES SAMEDIS

▷ 5 OCTOBRE

▷ 26 NOVEMBRE

▷ 10 DÉCEMBRE

sur inscription :

mediatheque@mairieceb.fr

04 76 45 18 50



MERCI LOAN !



Le contrat d'apprentissage « chargée de communication » de Loan a pris fin le 31 août dernier.

Pendant cette année, Loan a mis en place une charte graphique qui permet désormais de repérer facilement les affiches, flyers et autres publications réalisées par la commune.

Elle a également participé activement à l'organisation d'événements, notamment le concert Métal et est à l'initiative du compte Instagram de la commune.

Un grand merci à elle pour ce travail. Nous lui souhaitons le meilleur dans tous ses projets personnels et professionnels

Merci également à Emilie qui l'a bien coaché !

UNE NOUVELLE GRILLE TARIFAIRE DU CÔTÉ DES CANTINES SCOLAIRES

Le contrat de restauration scolaire arrivant à échéance, un nouvel appel d'offre a permis de retenir la société Guillaud Traiteur.

Ce changement de prestataire et la renégociation des contrats liés à une certaine exigence de qualité dans le respect de la loi Egalim, ainsi que la flambée des prix des matières premières et du carburant, a entraîné une augmentation très importante des prix.

La loi Egalim, engage les établissements publics sur leur responsabilité à avoir des échanges commerciaux équilibrés dans les domaines agricoles et alimentaires et de s'orienter vers une alimentation saine, durable et accessible à tous.

Depuis 2021, la loi climat et résilience vient en complément, en imposant aux collectivités de proposer dans leur prestation de restauration :

- 50% de produits durables et de qualités dont 25% de produits BIO,
- le retrait des plastiques des contenants alimentaires,
- la maîtrise des déchets et du gaspillage alimentaire.

Après 5 ans de non-revalorisation tarifaire, tout en souhaitant limiter l'impact de cette augmentation, la commune de Crêts en Belledonne, qui ne pourra supporter seule cette hausse, a fait le choix de revoir sa grille tarifaire.



LA CANTINE À 1 € DÈS LA RENTRÉE SCOLAIRE 2022

En septembre, les élu.es de la commune, afin de garantir à tous les enfants l'accès au restaurant scolaire, ont voté la mise en place de la cantine à 1 euro.

Le Maire, a passé une convention triennale avec le ministère des Solidarités et de la Santé. Celle-ci permet d'établir un nouveau tarif par tranches selon le quotient familial. Ainsi, jusqu'à 1 000 € de QF, le coût du repas est à de 1 € pour les familles concernées.

Cette aide permet à la commune, en parallèle, de limiter l'impact de la hausse des prix sur les autres tranches de quotients familiaux.



COLLECTIF DES INDÉPENDANTS DU PAYS D'ALLEVARD

Il y a du nouveau chez les commerçants et les artisans puisque vient d'être créé le CIPA, c'est-à-dire le Collectif des Indépendants du Pays d'Allevard.

L'union commerciale ayant choisi de mettre fin à ses activités, un groupe de jeunes prend la relève avec une nouvelle association qui sera présidée par Damien Lasserre et David Massias, profitera de la plume de la secrétaire Cyrielle Dantec et Lydie Bertoni ainsi que de l'attention rigoureuse du trésorier Guillaume Vaganay. Ses membres seront issus des commerçants, des artisans, des libéraux et des producteurs locaux.

Le collectif rappelle sa vocation à représenter l'ensemble du pays d'Allevard (Allevard, Crêts en Belledonne, Le Moutaret, Le Haut-Bréda, La Chapelle du Bard) et compte explorer de nouvelles pistes d'actions, même si certains projets actuels qui ont beaucoup de succès méritent de trouver une continuité comme évidemment le marché de Noël ou la soupe de l'automne.

" On a déjà envie d'explorer les possibilités d'une valorisation de l'artisanat, de l'organisation de journées "boutiques ouvertes" pour montrer un peu nos coulisses et nos savoir-faire, de parler aussi de l'histoire de nos métiers et de leur ancrage local car ils font partie pour beaucoup de l'identité historique de la ville. Mais pour l'instant, on commence par contacter tout le monde pour que nous rejoignent ceux qui le souhaitent ; les projets d'un collectif se construisent en collectif, dans l'émulation et la co-construction " rappelle Cyrielle Dantec.

« C'EST UN COLLECTIF QUI NAÎT : ÇA VEUT DIRE QU'ON VEUT RASSEMBLER LES ÉNERGIES DE TOUS POUR ALLER PLUS LOIN ET POUR DYNAMISER AUTANT QUE POSSIBLE NOTRE TERRITOIRE. ON EST INDÉPENDANTS MAIS PAS INDIVIDUALISTES. NOUS AUSSI ON VA PRENDRE NOTRE PART AU MIEUX VIVRE ET À L'ANIMATION, À LA CONVIVIALITÉ ET À L'ENTRAIDE »

Le CIPA appelle donc aujourd'hui les indépendants du pays d'Allevard qui le souhaitent à rejoindre l'association, et à apporter leur énergie et leur engagement et pour que s'écrive une nouvelle page de l'implication des commerçants et des artisans pour leur territoire.

Contact : bureau.cipa@gmail.com - 06 34 01 76 77

UN ÉCRAN DIGITAL À L'ACCUEIL DE LA MAIRIE



Depuis plusieurs mois, afin de faciliter l'accès à l'information légale, la mairie est équipée d'un panneau d'affichage digital.

- Pratique d'utilisation grâce à son écran tactile, à la portée de tous, il rassemble les informations légales.
- En appuyant sur l'écran, l'utilisateur fait apparaître les documents qu'il souhaite consulter.
- Les personnes à mobilité réduite accèdent également à l'intégralité du contenu puisqu'un accès PMR permet de descendre les touches qui viennent se positionner en bas de l'écran.
- La mise en veille fait défiler les animations ou informations communales.



S.S.I.A.D.

(Service de Soins Infirmiers à Domicile)

Le SSIAD accompagne à domicile les personnes âgées de plus de 60 ans et les personnes en situation de handicap ou atteintes d'une maladie chronique, en dispensant des soins sur prescription médicale, et selon un plan de soins individualisé et adapté en lien avec le degré d'autonomie de la personne accompagnée.



croix-rouge française
PARTOUT OÙ VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS

La capacité d'accueil du SSIAD D'Allevard est de 16 lits, sur les communes d'Allevard, Crêts en Belledonne, La Chapelle du Bard, Le Moutaret et le Haut Bréda.

Les soins sont réalisés 7/7 jours, entre 07h30 et 19h00, selon les besoins de la personne et les disponibilités du service.

Les soins d'hygiène et de confort, ainsi que les actions de prévention et de surveillance des risques sont assurés par des Aides-Soignants Diplômés d'Etat. Les soins infirmiers (pansements, traitements, prises de sang, etc.) sont délégués à des Infirmiers Libéraux conventionnés par le SSIAD.

Le SSIAD assure la coordination avec les autres professionnels : médecins, SAAD (Services d'Aide A Domicile), IDEL (Infirmier Diplômé d'Etat Libéral), référents autonomie.

Les horaires d'ouverture du bureau sont le lundi de 09h30 à 12h30, et les mardi, jeudi et vendredi de 08h30 à 12h30. En dehors des heures d'ouverture du service ou en cas d'absence pour raisons de service, un transfert d'appel est effectué et un répondeur permet de laisser un message.

Pour tout renseignement :

Rue du 8 mai 1945 38580 ALLEVAR, Tel. : 04 76 45 07 34

Mail : ssiadpa.allevar@croix-rouge.fr

PRESENTATION DU PLAN LOCAL POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI (PLIE) DU GRÉSIVAUDAN

Accompagnement des demandeurs d'emploi adultes, mise en relations avec des entreprises qui recrutent, conseil ressources humaines pour les TPE/PME,

L'équipe du PLIE du Grésivaudan est à votre écoute

Accompagnement des demandeurs d'emploi adultes :

Vous avez plus de 26 ans, vous êtes à la recherche d'emploi et souhaitez bénéficier d'un accompagnement individualisé ?

- Les chargé-e-s d'accompagnement du PLIE du Grésivaudan vous aident à faire le point sur vos compétences et à préciser votre projet professionnel pour mieux vous accompagner dans votre recherche d'emploi. Ils et elles vous reçoivent à Domène, Villard Bonnot, Bernin, au Plateau des Petites Roches et à Pontcharra.
- Pour plus d'informations **contactez le PLIE** au 04 57 38 05 88 ou par mail plie@le-gresivaudan.fr

Mise en relations avec des entreprises qui recrutent

Vous avez plus de 26 ans, vous êtes à la recherche d'emploi dans le bâtiment, les travaux publics, les espaces verts ou le nettoyage ?

- Des opportunités d'emploi existent au sein des entreprises qui interviennent dans le Grésivaudan
- **Contactez Nicolas Rautureau**, chargé de relations entreprises du Grésivaudan, Tél : 06 26 58 76 89 ou mail : nrautureau@le-gresivaudan.fr

Conseil RH pour les TPE et PME

Vous êtes dirigeant-e d'une TPE ou d'une PME, vous avez des difficultés à recruter ou avez besoin d'un appui dans la fonction ressources humaines ?

- Après l'évaluation des besoins de votre entreprise, la chargée d'appui RH aux TPE et PME du Grésivaudan saura vous conseiller pour accompagner vos projets de recrutement. Elle vous aidera à mobiliser les dispositifs d'appui à la fonction RH et pourra vous proposer de participer à un réseau d'entreprises afin de partager les bonnes pratiques et résoudre les difficultés.
- **Contactez Bernadette Edel**, chargée d'appui RH aux TPE et PME au 06 23 83 01 34 ou par mail : bedel@le-gresivaudan.fr



Ce dispositif est cofinancé par le Fonds Social Européen dans le cadre du programme opérationnel régional « Croissance et inclusion » 2014-2020



LES CONSEILS MUNICIPAUX EN BREVES

SÉANCE DU 19 MAI 2022

Répartition des subventions de fonctionnement

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer les subventions suivantes :

- Association coopérative scolaire de l'école maternelle : 12 895 €
- Harmonie et rallye-Bréda d'Alleverd : 1000 €

Tarifs d'inscription à la médiathèque à partir du 1er septembre 2022

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'approuver les tarifs suivants à compter du 1er septembre 2022 :

- Familles habitant la commune : 15 €
- Personne seule : 10 €
- En cas de livre détérioré ou perdu : remplacement du livre

Décision n° 1 – ouverture et virement de crédits – Budget primitif 2022

La commune ayant indûment encaissé la taxe d'aménagement afférente au permis de construire délivré à M. ALIKOFF pour un montant de 4 205,92 €, la collectivité doit donc procéder au remboursement des sommes versées.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'approuver la décision modificative suivante :

- Chapitre 10 – dotations, fonds divers et réserves – compte 1026 taxe d'aménagement : + 4 300 €
- Chapitre 21 – immobilisations corporelles – compte 2151 réseaux de voirie : - 4 300 €

Gestion externalisée de l'exploitation des remontées mécaniques et du domaine skiable alpin du Barioz par Délégation de Service Public – Attribution de la Délégation de Service Public

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de déléguer au Ski Club du Barioz l'exploitation des remontées mécaniques



et du domaine skiable alpin du Barioz pendant neuf ans à compter du 1er juillet 2022.

Acquisition à titre gratuit de la parcelle 262B1082

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

- Accepte d'acquérir la parcelle cadastrée section 262B numéro 1082 d'une contenance de 49 m² appartenant à M. et Mme BOUGUIN.
- Accepte que l'acte soit dressé en la forme administrative et désigne M. Pierre LAMBERT, 1er adjoint pour représenter la commune et signer l'acte.
- Autorise M. Laurent BRUNET-MANQUAT à signer tous les documents préparatoires à la cession.

Convention et contrat de consultance architecturale

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve les termes de la convention et du contrat de mission avec le CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement) et autorise M. Le Maire à les signer.

SÉANCE DU 16 JUIN 2022

Désignation du représentant de la commune à la SEM des pompes Funèbres Intercommunales

Après en avoir délibéré, le conseil municipal désigne à l'unanimité, David FALL représentant de la commune

à la SEM des Pompes Funèbres Intercommunales de la région grenobloise.

Répartition des subventions

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer une subvention exceptionnelle à l'association Au travers du temps d'un montant de 5 000 €.

Vente d'un véhicule communal Citroën Saxo immatriculé EA-768-XD

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'approuver la vente du véhicule Citroën Saxo à Mme RIZZON Jocelyne pour un montant de 800 €.

Convention pour l'identification et la stérilisation des chats errants de la commune avec 30 millions d'Amis

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'approuver la convention avec la fondation 30 millions d'Amis pour la participation à la stérilisation de 28 chats libres au titre de l'année 2022.

Stade biathlon – convention de financement et de maîtrise d'ouvrage déléguée avec la commune de Theys

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'approuver la convention de financement et de maîtrise d'ouvrage déléguée avec la commune de Theys.

DSP gestion du refuge et du foyer de fond du Crêt du Poulet en période hivernale – réduction exceptionnelle de la part fixe de la redevance 2022

Du fait d'importants dysfonctionnements de la ligne de téléphone fixe du refuge du Crêt du Poulet pendant l'hiver et après



en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de réduire la somme de 200 € de la part fixe de la redevance 2022.

Création d'un poste d'adjoint administratif à temps complet

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Décide de créer au tableau des effectifs un emploi permanent à temps complet d'Agent d'accueil / Etat-Civil au grade d'adjoint administratif territorial relevant de la catégorie C du cadre d'emploi des Adjoints Administratifs territoriaux.
- Indique que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la collectivité.
- Rappelle que cet emploi pourrait être occupé par un agent contractuel relevant de la catégorie C dans les conditions fixées par l'article L332-14 ou L332-8 du code général de la fonction publique, en cas de recrutement infructueux de fonctionnaire.

- Autorise Monsieur Le Maire à se charger du recrutement de l'agent affecté à ce poste.

Création d'un poste d'adjoint d'animation à temps non complet à raison de 30 heures hebdomadaires annualisées

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Décide de créer au tableau des effectifs un emploi permanent à temps non complet d'Agent d'entretien et d'animation au grade d'adjoint d'animation territorial relevant de la catégorie C du cadre d'emploi des Adjoints d'Animation territoriaux à raison de 30 heures hebdomadaires annualisées.
- Indique que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la collectivité.
- Rappelle que cet emploi pourrait être occupé par un agent contractuel relevant de la catégorie C dans les conditions fixées par l'article L332-14 ou L332-8 du code général de la fonction publique, en cas de recrutement infructueux de fonctionnaire.

- Autorise Monsieur Le Maire à se charger du recrutement de l'agent affecté à ce poste.

Création d'un poste d'adjoint technique à temps non complet à raison de 27 heures hebdomadaires annualisées

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Décide de créer au tableau des effectifs un emploi permanent à temps non complet d'Agent d'entretien et d'animation au grade d'adjoint technique territorial relevant de la catégorie C du

cadre d'emploi des Adjoints techniques territoriaux à raison de 27 heures hebdomadaires annualisées.

- Indique que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la collectivité.
- Rappelle que cet emploi pourrait être occupé par un agent contractuel relevant de la catégorie C dans les conditions fixées par l'article L332-14 ou L332-8 du code général de la fonction publique, en cas de recrutement infructueux de fonctionnaire.

- Autorise Monsieur Le Maire à se charger du recrutement de l'agent affecté à ce poste.

Création d'un poste d'adjoint d'animation à temps non complet à raison de 30 heures hebdomadaires annualisées

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Décide de créer au tableau des effectifs un emploi permanent à temps non complet d'Agent d'entretien et d'animation au grade d'adjoint d'animation territorial relevant de la catégorie C du cadre d'emploi des Adjoints d'Animations territoriaux à raison de 30 heures hebdomadaires annualisées.

- Indique que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la collectivité.

- Rappelle que cet emploi pourrait être occupé par un agent contractuel relevant de la catégorie C dans les conditions fixées par l'article L332-14 ou L332-8 du code général de la fonction publique, en cas de recrutement infructueux de fonctionnaire.

- Autorise Monsieur Le Maire à se charger du recrutement de l'agent affecté à ce poste.

Création d'un poste d'adjoint d'animation à temps non complet à raison de 31 heures hebdomadaires annualisées

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Décide de créer au tableau des effectifs un emploi permanent à temps non complet d'Agent d'entretien et d'animation au grade d'adjoint d'animation territorial relevant de la catégorie C du cadre d'emploi des Adjoints d'Animations territoriaux à raison de 31 heures hebdomadaires annualisées.

- Indique que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la collectivité.

- Rappelle que cet emploi pourrait être occupé par un agent contractuel relevant de la catégorie C dans les conditions fixées par l'article L332-14 ou L332-8 du

code général de la fonction publique, en cas de recrutement infructueux de fonctionnaire.

- Autorise Monsieur Le Maire à se charger du recrutement de l'agent affecté à ce poste.

Recrutement de deux contrats Parcours Emplois Compétences (PEC) – Droit privé

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Décide de créer au tableau des deux Parcours Emplois Compétences à temps non complet d'agent d'entretien polyvalent au grade d'adjoint technique territorial relevant de la catégorie C du cadre d'emploi des Adjoints Techniques territoriaux.

- Indique que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la collectivité.

- Autorise Monsieur Le Maire à se charger du recrutement des agents affectés à ce poste.

**LES COMPTESEN-
DUS DES CONSEILS
MUNICIPAUX SONT
CONSULTABLES
DANS LEUR INTÉ-
GRALITÉ EN MAIRIE
ET SUR**

**WWW.CRETS-
BELLEDONNE.FR**

SÉANCE DU 12 JUILLET 2022

Tarification sociale dans les cantines scolaires

L'Etat s'engage sur 3 ans au travers d'une convention avec la collectivité à aider les communes en charge de la restauration scolaire à hauteur de 3 € par repas servi et facturé 1 € ou moins aux familles selon les conditions suivantes :

- Commune éligible à la fraction « péréquation » de la dotation de solidarité rurale
- Tarification sociale comportant au moins 3 tranches, calculées selon les revenus des familles.
- Tranche la plu basse ne dépassant pas 1 € par repas.



Crêts en Belledonne remplissant ces conditions, les tarifs suivants sont proposés :

▸ Tarifs cantine et garderie périscolaire de la pause méridienne de l'école maternelle

▸ Tarifs cantine et garderie périscolaire de la pause méridienne de l'école élémentaire

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- Décide de fixer la tarification sociale comportant au moins trois tranches selon les tableaux ci-dessus.

- Dit que cette tarification sociale est applicable à compter du 1er septembre 2022 pour une durée égale à la convention liant la commune à l'Etat.

- Précise qu'une convention triennale « Tarification sociale des cantines scolaires » sera signée avec l'ASP (Agence de Services et de Paiement).

- Autorise M. Le Maire à signer la convention ainsi que tous les documents afférents au dossier.

Répartition des subventions de fonctionnement

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer une subvention de 36 395 € à l'Association coopérative scolaire de l'école élémentaire.

Modification du protocole d'astreinte d'exploitation annuelle

Après en avoir délibéré, le conseil municipal avec 15 voix contre (BACHELOT Pierre, BRUNET-MANQUAT Laurent, CROUTEIX Michel, DALBAN CANASSY Daniel, DARBON Agnès, GADEL Nelly, GEST Véronique, GIRAULT-FERRARI Jeanne-Marie, HERAUD Régis, JOUVEL-TRIOULET Stéphane, MENGUY Laurie, MIETTON Eve, PONT Philippe, TRUCHASSOUT Vanessa, ZAPPIA Jacqueline), 4 voix pour (LAMBERT Pierre, LAVAL Frédéric, VANEL Céline, TABEL Youcef) et 1 abstention (LARDIERE Jérôme) :

- N'approuve pas les propositions de modification du protocole d'astreinte d'exploitation annuelle.

- N'autorise pas M. Le maire à signer ce protocole.

- Ne dit pas que les dépenses supplémentaires afférentes devront être inscrites au budget de fonctionnement.

Création d'un emploi permanent à temps complet au grade d'adjoint technique territorial

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, avec 13 voix contre (BACHELOT Pierre, BRUNET-MANQUAT Laurent, CROUTEIX Michel, GADEL Nelly, GEST Véronique, GIRAULT-FERRARI Jeanne-Marie, HERAUD Régis, JOUVEL-TRIOULET Stéphane, MENGUY Laurie, MIETTON

Eve, PONT Philippe, TRUCHASSOUT Vanessa, ZAPPIA Jacqueline), 4 voix pour (LAMBERT Pierre, LAVAL Frédéric, VANEL Céline, TABEL Youcef) et 3 abstentions (DALBAN CANASSY Daniel, DARBON Agnès, LARDIERE Jérôme) décide de :

- Ne pas créer au tableau des effectifs en emploi permanent à temps complet au grade d'adjoint technique territorial relevant de la catégorie C du cadre d'emploi des Adjointes Techniques territoriaux.

- N'autorise pas M. Le Maire à se charger du recrutement de l'agent affecté à ce poste.

Création d'emplois permanents dans le cadre des avancements de grade

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'adopter les modifications du tableau des emplois comme suit :

- *Filière animation à compter du 1er août 2022*

▸ Emploi(s) : Animateur principal de 1ère classe à temps complet

→ Ancien effectif : 0

→ Nouvel effectif : 1

▸ Emploi(s) : Adjoint d'animation principal de 2ème classe à temps complet

→ Ancien effectif : 1

→ Nouvel effectif 2

- *Filière administrative*

▸ Emploi(s) : adjoint administratif principal de 1ère classe à temps complet

A compter du 1er août 2022 :

→ Ancien effectif : 3

→ Nouvel effectif : 4

A compter du 1er septembre 2022 :

→ Ancien effectif : 4

→ Nouvel effectif : 5

- *Filière technique à compte du 1er octobre 2022*

▸ Emploi(s) : Adjoint technique principal de 1ère classe à temps complet

→ Ancien effectif : 3 et 1 vacant

→ Nouvel effectif : 4

Désaffectation et déclassement du domaine public d'un terrain cadastré 262B237-262B238 P en vue de sa cession

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, avec 1 voix contre (CROUTEIX Michel) et 1 abstention (TRUCHASSOUT Vanessa) :

- Approuve le principe de la cession.

- Constate la désaffectation du domaine public du terrain, objet du projet de

cession.

- Prononce son déclassement du domaine public et son incorporation au domaine privé communal.

Cession d'un terrain de 1 153 m² cadastré 262B237-238 P

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, avec 1 voix contre (CROUTEIX Michel) et 1 abstention (TRUCHASSOUT Vanessa) :

- Accepte de céder à M. et Mme BRUNET-MANQUAT Michel le terrain ci-avant désigné d'une superficie de 1 153 m² pour un prix de 2 387 €.

- Accepte de dresser l'acte de vente en la forme administrative et désigne M. Pierre LAMBERT pour représenter la commune et signer l'acte.

Convention avec l'OCA (Observatoire des Carnivores Alpins) pour la mise en place de l'action 14.3 du contrat vert bleu de Belledonne

Après en avoir délibéré, le conseil municipal avec 2 voix contre (BRUNET-MANQUAT Laurent et JOUVEL-TRIOULET Stéphane) et 1 abstention (GIRAULT-FERRARI Jeanne-Marie) :

- Approuve les termes de la convention avec l'OCA.

- Autorise M. Le Maire à la signer.

Convention de mise à disposition du pôle enfance à la CCLG

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'approuver les termes de la convention de mise à disposition des locaux du pôle enfance à la Communauté de Communes Le Grésivaudan et autorise M. Le Maire à la signer.

Aménagement du parking de Mon Exil – Autorisation de déposer un permis d'aménager

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise M. Le Maire à déposer un permis d'aménager.

Aménagement d'Arc Isère – Convention de servitude pour le passage du conduit de gestion sédimentaire du bassin du Flumet et de ses accessoires

Après en avoir délibéré, le conseil municipal avec 1 abstention (JOUVEL-TRIOULET Stéphane) approuve les clauses de la convention de passage et autorise M. Le Maire à la signer.

Alignement de la partie haute du chemin de l'Ancien fort – Acquisition à titre gratuit 262B165P – 262B491P – 262B479P – 262B1116P

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Accepte l'acquisition à titre gratuit des terrains à détacher des parcelles 262B1265, 262B491, 262B479 et 262B1116



d'une contenance respective de 24 m², 3m², 64 m² et 42 m².

- Accepte que l'acte soit dressé en la forme administrative et désigne M. Pierre LAMBERT, 1er adjoint pour représenter la commune et signer l'acte.

- Autorise M. Laurent BRUNET-MANQUAT à signer tous les documents préparatoires à la cession.

Marais de Sailles – Convention de pâturage

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve les termes de la convention et autorise M. Le Maire à la signer.

SÉANCE DU 08 SEPTEMBRE 2022

Modification tarification sociale dans les cantines scolaires (suit à modification à compter du 1er août 2022)

Le conseil municipal a voté en juillet 2022 la tarification des cantines scolaires, et notamment la tarification sociale à 1 € en fonction du coefficient familial. A compter du 1er août 2022 pour les collectivités mettant en place la « cantine à 1 € », le tarif social d'1 € maximum, permettant de recevoir l'aide de l'Etat de 3 €, est attribué aux familles dont le quotient familial CAF est inférieur ou égal à 1 000 €. Il faut donc revoter la grille tarifaire.

Tarifs cantine et garderie périscolaire de la pause méridienne de l'école maternelle

Tarifs cantine et garderie périscolaire de la pause méridienne de l'école élémentaire

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide de fixer la tarification sociale comportant au moins trois tranches selon les tableaux ci-dessus.

- Dit que cette tarification sociale est applicable à compter du 1er septembre 2022 pour une durée égale à la convention liant la commune à l'État.

- Précise qu'une convention triennale « Tarification sociale des cantines scolaires » sera signée avec l'ASP (Agence de Services et de Paiement)

- Autorise M. le Maire à signer la convention ainsi que tous les documents afférents au dossier.

SÉANCE DU 15 SEPTEMBRE 2022

Tarifs Saison 2022-2023. Prévente redevance ski de fond

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide de fixer les tarifs présenter par Pierre LAMBERT en prévente de la redevance pour l'accès aux pistes de

fond pour la saison 2022/2023 vendus par l'association départementale Nordic Isère pour le compte des communes adhérentes.

Répartition des subventions de fonctionnement

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer les subventions suivantes :

- Association Cardio Tonique du Pays d'Allevard (ACTPA) : 1 500 €
- A2S : 200 €
- Au jardin des couleurs : 1 000 €
- Basket Pays d'Allevard : 2 000 €
- Les Dynamiques : 450 €
- Hand Ball Club Pays d'Allevard : 2 000 €
- Hop and Dance : 2 000 €
- PAFC : 2 000 €
- Ski Club du Barioz : 4 000 €
- Tennis de Table : 500 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, avec 20 voix pour et une voix contre (GIVAUDAN Maxime), décide d'approuver le montant de 450 € au ski club allevardin.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de refuser l'attribution d'une subvention à Association Nationale des Anciens du Maquis du Grésivaudan.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, avec 12 voix pour, 8 voix contre (BRUNET-MANQUAT Laurent – CROUTEIX Michel – DALBAN-CANASSY Daniel – GEST Véronique – GIVAUDAN Maxime – LARDIERE Jérôme – TRUCHASSOUT Vanessa – VANEL Céline) et 1 abstention (FALL David) approuve le montant de 1 000 € au Yoga mieux-être. Les votes contre portent sur le montant de la subvention accordée.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de :

- Approuver la subvention exceptionnelle d'un montant de 300 € alloué à l'association Protection des chats abandonnés Allevard et sa région,
- Sous réserve de transmission des factures justificatives de marquage par puce électronique, au service comptabilité de la commune.

Coopération décentralisée – convention avec l'association ARCADE une terre pour vivre

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'approuver :

- Le versement de 5 000 euros à ARCADE une terre pour vivre ;
- La convention pour une durée de 4 ans (du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2026) et autorise M. Le Maire à la signer.

Restitution de certaines compétences communautaires aux communes des

Adrets, de Theys et du Haut-Breda

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de se prononcer pour, à compter du 1er novembre 2022 :

- La restitution de la compétence « Eclairage public » aux communes des Adrets, de Theys et du Haut-Bréda et de la compétence « Commerce de proximité du Pleynet » à la commune du Haut-Bréda ;

- La modification des statuts de la Communauté de communes Le Grésivaudan.

Convention Territoriale Globale

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- D'adopter la Convention Territoriale Globale
- De mandater M. Le Maire pour entreprendre toute démarche nécessaire pour la mise en œuvre de la présente délibération.

Vente de la parcelle 262A1549 à Mathieu LE BOURHIS

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- D'approuver la vente de la parcelle 262A1549 à M. Mathieu LE BOURHIS au prix de 500 €.
- De demander que l'acte soit dressé en la forme administrative et désigne M. Pierre LAMBERT, 1er Adjoint, pour représenter la commune et signer l'acte.

Echange à Marabet – extinction d'une servitude de passage contre acquisition de deux ténements fonciers

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- D'approuver l'échange sans soulte proposé et décrit par M. Laurent BRUNET-MANQUAT entre la commune et les conjoints ROYAN-LABELLE.
- Confie la rédaction de l'acte d'échange à l'office notarial de Stanislas et Emmanuel DUFRESNE.
- Dit que les frais notariés seront partagés à part égale entre la commune et les conjoints ROYAN-LABELLE.



TRAVAUX AUTORISÉS

N° DE DOSSIER	NOM	ADRESSE DE L'OPÉRATION	OBJET DE LA DEMANDE	Date
PERMIS DE CONSTRUIRE				
PC 038439 2210002 M01	DARBON Alicia	SAILLES LE HAUT - 38830 - CEB	Clôture	30.03.22
PC 038439 2210004	GARCIA Alexandra	121 Rue de Vaugraine - 38830 - CEB	Construction d'une maison individuelle	06.05.22
PC 038439 1710009 T01	VIAL Stephane	Plan Champs - 38830-CEB	Tranfert total	07.06.22
PC 038439 2110014 M01	IMMO COLRUYT FRANCE	473 Rue de Champ Sappey -38830- CEB	Modification de la notice SDIS PC40 - Modification et réduction du auvent / casquette métallique de l'entrée du magasin	05.07.22
PC 038439 2210005	MENDUNI Laurent	5724 Route de Concelin - 38570 - CEB	Garage	18.07.22
PC 038439 2110007 M01	JEAN-PROST Coline	1404 Route de Concelin- 38830 - CEB	transformation et extension d'une grange en habitation	25.07.22
PC 038439 2210008	BONETTO Alix	48 Chemin du chapelât - 38570 - CEB	fermeture du rez-de-chaussée pour en faire un jardin d'hiver	12.09.22
PC 038439 2210016	MONDIN Franck	633 Avenue d'Uriage - 38830 - CEB	1 maison individuelle + garage	12.09.22
PC 038439 2210010	BASILE Alexandre	151 Impasse du Pavis - 38830 - CEB	Création d'un auvent et construction d'une piscine	13.09.22

DÉCLARATIONS PRÉALABLES				
DP 038 439 2210043	MEDUNI Laurent	5724 Route de Concelin- 38570- CEB	Remplacement d'un portail	06.05.2022
DP 038 439 2210046	REV'ISO chez Mr GERFAUX	190Résidence Clémenceau- 38830 - CEB	Isolation par l'Extérieur	06.05.2022
DP 038 439 2210050	FRANCE GLOBAL ENERGIE	278b Rue Georges Clémenceau - 38830 - CEB	16 Panneaux solaires	10.05.2022
DP 038 439 2210051	DARBON Martial	17 Impasse de Sailles le Haut - 38830 - CEB	Changement menuiserie	10.05.2022
DP 038 439 2210052	THIABAUD Adélis	163, rue de Vaugraine 38830 - CEB	Changement menuiseries	10.05.2022
DP 038 439 2210057	BIBRE Anaïs	5 Impasse de la Rethaudière - 38830 - CEB	Panneaux Solaires Thermiques	10.05.2022
DP 038 439 2210061	COMBLE David	4885 Route de Concelin -38570 - CEB	Clôture	10.05.2022
DP 038 439 2210058	MATEUS Laurent	193 Rue Les Coteaux de Rapin - 38830- CEB	Panneaux Solaires	12.05.2022
DP 038 439 2210047	AVIZOU Denis	345 Route de Grenoble - 38830 - CEB	Pergolas - abri bois	12.05.2022
DP 038 439 2210059	DROUIN Audrey	15 Impasse de la Claie - 38830 - CEB	Terrasse + grillage	15.05.2022
DP 038 439 2210049	DISCINI Fabrice	1498 Route du Levet - 38830- CEB	Extension et agrandissement du balcon existant	17.05.2022
DP 038 439 2210044	REV'ISO chez Mr LLAMAS	79 Rue de la Claie - 38830 - CEB	Isolation par l'Extérieur	02.06.2022
DP 038 439 2210045	REV'ISO chez Mr PIZZANELLI	159 Rue de la Claie - 38830 - CEB	Isolation par l'Extérieur	02.06.2022
DP 038 439 2210056	BONNEFOY Mathilde	15 Impasse du Poutaz - 38830 - CEB	Création d'une fenêtre	02.06.2022
DP 038 439 2210060	REV'ISO	53 Rue de la Claie - 38830 - CEB	Isolation par l'extérieur	02.06.2022
DP 038 439 2210048	ENERGY GO chez Mme SUMA	88 Rue de la Claie - 38830 - CEB	1 panneau solaire	10.06.2022
DP 038 439 2210064	EXPOSITIO Florentin	345 Grande Rue 38830 CEB	Abri de jardin et terrasse béton	15.06.2022
DP 038 439 2210067	BOUSSEYRAUX Sylvain	11 Impasse des Bambopos - 38830 - CEB	Isolation par l'estérieur	15.06.2022
DP 038 439 2210068	REV'ISO chez MENEROUX	58 Impasse d'Uriage - 38830 - CEB	Isolation par l'extérieur	15.06.2022
DP 038 439 2210069	MATUISSI Audrey	41 Rue du Lac - 38830 - CEB	Panneaux photovoltaïques	15.06.2022
DP 038 439 2210070	REV'ISO Chez LOPEZ	85 Rue du Poutaz - 38830 - CEB	Isolation par l'extérieur	15.06.2022
DP 038 439 2210075	CROIBIER Noël	253 Rue de la Liberté - 38830 - CEB	Pergolas en bois remplacée par une en alluminium	15.06.2022
DP 038 439 2210077	CUINAT-GUERRAZ Philippe	35 Imp du Hameau de Cerland - 38830 - CEB	Abri de jardin	15.06.2022
DP 038 439 2210078	FACCHINETTI Brice	54 Impasse Galissar - 38570 - CEB	Changement portail et grillage	15.06.2022
DP 038 439 2210071	VARCIN Philippe	328 Grande Rue - 38830 - CEB	Réfection toiture	21.06.2022
DP 038 439 2210073	CULLON Quentin	4825 Route du Vemay -38570 - CEB	Véranda 16 m²	21.06.2022
DP 038 439 2210076	DELESCLUSE Christelle	2014 Route de Concelin - 38830 - CEB	Division en vue de construire	22.06.2022
DP 038 439 2210062	CLEMENT Jessy	158 Rue des Ecoles - 8830 - CEB	Clôture	28.06.2022
DP 038 439 2210072	MONDOUT Julien	256 Rue des Ecoles- 38830 - CEB	Réfection toiture d'une grange	28.06.2022
DP 038 439 2210063	CHETAIL Hervé	179 Grand Rue - 38830 - CEB	Portillon	01.07.2022
DP 038 439 2210080	PIDOUX Sébastien	168 Impasse des Merles - 38830 - CEB	Enrochement, décaissement et remblai pour mettre à niveau le terrain	05.07.2022
DP 038 439 2210085	VINCENT Marie-Louise	43 Impasse de Sailles le Haut - 38830 - CEB	Remplacement du bardage	05.07.2022
DP 038 439 2210088	DINCULESCU Daniel	Rte de la Chapelle St Christophe - 38830- CEB	Remplacement du garde corps	05.07.2022
DP 038 439 2210089	REV'ISO (FRANCHINI)	130 Rue Georges Clémenceau - 38830 - CEB	Isolation par l'extérieur	05.07.2022
DP 038 439 2210091	DE MURO Gilles	184 Rue de Vaugraine - 38830 - CEB	Panneaux solaires sur garage	05.07.2022
DP 038 439 2210084	JAMEN Frederic	53 Impasse de la Rethaudière - 38830 - CEB	Pergola 18 m²	06.07.2022
DP 038 439 2210081	DRAMISSIOTIS Thierry	129 Rue de la Claie - 38830 - CEB	Isolation par l'exterieur	07.07.2022
DP 038 439 2210065	LB IMMOBILIER	Chemin de Freydure - 38570 - CEB	Division en vue de construire	12.07.2022
DP 038 439 2210083	BELLEVILLE Daniel	76 Rue de laCharrière - 38830 - CEB	Remplacement des menuiseries : fenêtres, portes fenêtres, volets roulants solaires	22.07.2022
DP 038 439 2210082	BELLEVILLE Daniel	76 Rue de laCharrière - 38830 - CEB	Remplacement de la porte d'entrée Pose d'un store banne	22.07.2022
DP 038 439 2210090	FOURNIE Claude	241 Chemin de l'Ancien Fort - 38570 - CEB	Division en vue de construire	22.07.2022
DP 038 439 2210100	BOISRAMÉ Sylvain	57 Rue des Forges - 38830 - CEB	Extension : regul suite à des modifications	28.07.2022
DP 038 439 2210079	DA COSTA David	247 Rue de la Claie - 38830 - CEB	Création d'une pièce au dessus du garage	29.07.2022
DP 038 439 2210095	SAGUIN Pascal	504 Avenue d'Uriage - 38830 CEB	Piscine	01.08.2022
DP 038 439 2210092	JOOBEUR Lotfi	115 Rue du Mollard - 38830 - CEB	Réhabilitation d'une maison existante	02.08.2022
DP 038 439 2210094	ECO HABITAT ENERGIE	27 Rue du Lac - 38830 CEB	PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES	02.08.2022
DP 038 439 2210074	DALBION Marc	15 Avenue d'Uriage - 38830 - CEB	Déplacement PAC Chauffage	10.08.2022
DP 038 439 2210086	LADET Hubert	211 Rue de la Claie - 38830 - CEB	Réfection toiture	19.08.2022
DP 038 439 2210087	LAURENT Guilhem	215 Rue de la Claix - 38830 - CEB	Réfection toiture	19.08.2022
DP 038 439 2210099	MEDYOUNI Feisal	84 Rue de la Marguiron - 38830 - CEB	Reprise maçonnerie	31.08.2022
DP 038 439 2210093	BERARD Quentin	136 Route de Grenoble - 38830 CEB	Remplacement de la porte d'entrée	05.09.2022
DP 038 439 2210101	TUOIN Benoît	4902 Route de goncelin - 38570 - CEB	Refection toiture	05.09.2022
DP 038 439 2210104	RUEDA Virginie	633 Avenue d'Uriage - 38830 - CEB	Piscine - Muret de renfort	05.09.2022
DP 038 439 2210105	JAMEN Frederic	53 Impasse de la Rethaudière - 38830 - CEB	Piscine	05.09.2022
DP 038 439 2210106	SALVI David	161 Rue Beau Pré - 38830 - CEB	Piscine - abri de jardin - cuve enterrée	05.09.2022
DP 038 439 2210107	RUEDA Virginie	633 Avenue d'Uriage - 38830 - CEB	Pose de volets roulants solaires, porte de garage	05.09.2022
DP 038 439 2210108	RUEDA Virginie	633 Avenue d'Uriage - 38830 - CEB	Grillage + régularisation murette + portail	05.09.2022
DP 038 439 2210103	BONETTO Alix	48 Chemin du Chapelat - 38570 - CEB	Panneaux photovoltaïques	08.09.2022



RÉPERTOIRE

EMPLOI

PÔLE EMPLOI

Du lundi au jeudi de 8h30 à 16h15
le vendredi de 8h30 à 12h30. 40 avenue de la Gare – Pontcharra; Tél. : 3949

MISSION LOCALE

Une équipe au service des jeunes 16/25 ans
147 rue du Pré de l'Homme – Collles
Tél. : 04.76.08.08.70
Rue de la Ganterie – Pontcharra
Tél. 04.76.97.81.85

ADEF - Antenne de Concelin

Tél. 04.76.13.21.21

FAMILLE

LAEP (Lieu Accueil Enfants Parents) Le Tacot
Accueille les enfants de 0 à 4 ans accompagnés. Ouverture le mardi matin de 8h45 à 11h45, au Pôle enfance, rue des Ecoles.
laep.paysdalleverd@le-gresivaudan.fr

CONSULTATION MÉDICALE DES ENFANTS (0 à 6 ans)

Le 1^{er} mardi de chaque mois, l'après-midi, au Pôle enfance, rue des Ecoles. Prendre rendez-vous au secrétariat du Centre Médico-Social René Cassin à Pontcharra au 04.76.97.32.52.

Multi accueil «LES PETITS PIERROTS»

Pôle enfance, rue des Ecoles
Tél. 04.76.33.05.89

RAM (Relais d'Assistants Maternelles du Pays d'Allevard)

Permanences - Nathalie BORRAS - RAM du Pays d'Allevard CC Le Grésivaudan
06.33.63.74.76 ou sur rendez-vous :
rpe.paysdalleverd@le-gresivaudan.fr

MIKADO

Pour réserver au Centre de loisirs 3-12 ans
Tél. 06.88.41.11.43

AGATHE Centre de planification et d'Éducation Familiale

33 avenue de la Gare – Pontcharra
Tél. 04.76.97.81.00

SASEP (Service d'Accompagnement Socio-Educatif de Proximité)

Service d'aide à la parentalité pour les parents et leurs enfants (3 à 12 ans)
rue de la Marguiron – Tél. : 04.76.40.66.18

SÉSAME AUTISME RHÔNE-ALPES

7 rue Briqueterie – 38830 CEB
Tél. 04.76.04.08.20 – Fax : 04.76.04.08.21

SANTÉ

GROUPE MÉDICAL

Caroline CLEMENT, Cécile GRANGEON, Chloé GREZE
65 rue du Lac – Tél. 04.76.97.77.40

CABINET DENTAIRE

Ramona POPA, Ruxandra, Liana LAPUSAN
46 rue du Lac – Tél. 04.76.97.54.52

PHARMACIE DU PAYS D'ALLEVARD

85 rue du Lac – Tél. 04.76.97.50.53

OPTICIEN

Optique du Lac – 74 rue du Lac
Tél. 04.76.40.52.72

CABINET PSYCHOLOGIQUE

Ludovic GADEAU
Tél. : 04.76.45.81.44 – 204 Grand Rue

CABINET DE KINÉSITHÉRAPIE

Masseurs-kinésithérapeutes
Sylvie MARCHAND-RENAUDIE, François LADRANGE, Clément GOUYON
Tél. : 04.76.78.63.79 – rue Jules Ferry
Sébastien PELLOUX
Tél. : 04.76.97.20.86 – 50 place de la Mairie

OSTÉOPATHE – KINÉSIOLOGIE

Christophe GIRAUDI
Tél. : 06.14.09.45.02 – 68 rue du Lac

CABINET DE SAGES-FEMMES

Delphine COULON, Anne RINGOT
Tél. : 04.76.97.24.41 – 180 Grand Rue

CABINET DES INFIRMIERS

- Permanences téléphoniques de 11h à 12h et répondeur de 8h à 19h - Tél. 04.76.45.02.19
- Soins urgents le jour même : 06.74.86.43.51
- Possibilité de rendez-vous.
- Soins à domicile 24h/24 et 7j/7j.

ORTHOPHONISTES

Claire BUISSON – 78 place du Foyer 38830
CEB Tél. 09.53.35.26.59

Hélène HUBRECHT – 8 place du Foyer 3883
CEB Tél 06.62.73.70.12

PEDICURE – PODOLOGUE

Mathilde DUPUY – Tél. 06.78.47.63.05 – 68 rue du Lac 38830 CEB

VÉTÉRINAIRE A DOMICILE

Jean-Christophe Cauchy – Tél. 07.86.24.13.31
info@levetochezsoi.fr / www.levetochezsoi.fr

S.S.I.A.D.

(Service de Soins Infirmiers A Domicile) Croix Rouge Française à Allevard

Intervention à domicile, sur prescription médicale, pour dispenser des soins aux personnes âgées, en situation de handicap ou atteintes d'une maladie chronique.
Rue du 8 mai 1945 38580 ALLEVARD, Tel. : 04 76 45 07 34, Mail : ssiadpa.allevard@croix-rouge.fr

SOCIAL

SÉCURITÉ SOCIALE – Accueil :

- Allevard, en mairie, jeudi 9h/11h30
- Pontcharra, maison de l'emploi, jeudi 14h/16h (semaine paire)
- Concelin, en mairie, mardi 13h45/14h45 (semaine impaire)

Téléphone : 3646

du lundi au vendredi de 8h à 17h - ameli.fr 24h/24h
Courrier : 2 rue des allées - 38045 GRENOBLE CEDEX 9

ASSISTANTES SOCIALES

Mairie de Saint Pierre d'Allevard
Prendre rendez-vous au 04.76.97.32.52

CAF

Permanence le 1^{er} et 3^e lundi du mois de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 sans RV, Maison des Services 33 rue de la ganterie 38530 Pontcharra

RETRAITE

RETRAITES COMPLÉMENTAIRES ARCO ET IRCANTEC

Renseignements téléphoniques au :

0820 200 014

ENVIRONNEMENT

DÉCHÈTTERIE

lundi, mercredi, vendredi et samedi toute la journée de 8h à 11h45 et de 14h à 17h45.

Mardi et jeudi de 14h à 17h45

Tél. 04.76.97.12.52

RAMASSAGE

DES « ENCOMBRANTS »

Service réservé aux personnes à mobilité réduite ou ne disposant pas de véhicule. S'inscrire en mairie.

COLLECTE ORDURES MÉNAGÈRES

Mardi et vendredi pour le centre bourg de Saint Pierre d'Allevard ; uniquement les mardis pour tous les hameaux de Crêts en Belledonne.

Conteneurs de tri sélectif : (Point d'Apport Volontaire) Morétel de Mailles : parking de l'ancienne mairie, du cimetière, et de la base de Loisirs de l'Aire du Lac / Saint Pierre d'Allevard : Rapin (parking), Place du Foyer, stade, déchetterie, Sailles le Bas (RD525). www.sibreca.fr

DROITS ET DÉMARCHES

Permanences juridiques

Le 3^e mardi du mois de 17h30 à 19h en mairie d'Allevard. Prendre rendez-vous au 04.76.97.50.24

Permanences

Conciliateur de justice

Le 1^{er} et 3^e mardi du mois de 9h à 12h en mairie d'Allevard.
Rendez-vous au 04.76.97.50.24

LOGEMENT

ARCHITECTE CONSEIL

Prendre rendez-vous en mairie.

GAZ ÉLECTRICITÉ DE GRENOBLE (GEG)

Commune historique de Saint Pierre d'Allevard
24 av.de Savoie à Allevard Tél. : 04.76.97.53.54

ENEDIS (électricité)

Commune historique Morétel de Mailles
Tél. : 09.72.67.50.38

CULTURE

MÉDIATHÈQUE

04.76.45.18.50

- Mardi de 16h00 à 18h30
 - Mercredi de 10h00 à 12h et de 15h00 à 18h30,
 - Vendredi de 15h00 à 18h30
 - Samedi de 10h à 12h00
 - Horaires vacances scolaires : Mercredi et vendredi de 10h à 12h / 16h à 18h30
- Samedi de 10h à 12h

MAIRIE

MAIRIE

Ouverte du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et de 14h à 17h, fermée le jeudi après-midi.

Tél. : 04.76.45.11.10 – Fax 04.76.45.07.20

cretsenbelledonne@mairieceb.fr

www.cretsenbelledonne.fr

Le Maire reçoit sur rendez-vous.

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Ouverte du lundi au vendredi de 8h45 à 12h.
Tél. : 04.76.45.11.10

Député de la 5^{ème} circonscription de l'Isère - Jérémie IORDANOFF
jeremie.iordanoff@assemblee-nationale.fr